

## Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### OUVERTURE DE LA SÉANCE – Le jeudi 17 janvier 2013

19 h 28 : La présidente, Sarah Jayne King, procède à l'ouverture de l'Assemblée générale semestrielle de 2013.

#### 1. APPEL NOMINAL

Section 1	Carleton University Students' Association	Absente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 20	Nipissing University Student Union	Absente
Section 24	Ryerson Students' Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Student Union	Absente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and Professional Students	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 39	McMaster University Graduate Students' Association	Absente
Section 41	Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Présente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Absente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 68	Fédération des étudiantes et étudiants de York	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Absente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Par
procuration		
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Présente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Absente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 94	Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Par
procuration		
Section 97	Association of Part-Time Undergraduate Students of the Université de Toronto	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Absente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union, University of Toronto	Présente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Absente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Absente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Absente
Section 106	Organization of Part-Time University Students, University of Windsor	Présente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Présente
Section 109	University of Toronto at Mississauga Students' Union	Absente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Présente
Section 111	Laurentian Students' Union – Barrie	Absente
	Thames Students Incorporated	Absente

King dit que le quorum est atteint.

**2. NOTIFICATION DES AVIS DE PROCURATION**

King annonce que les avis de procuration suivants ont été reçus pour cette assemblée générale :

- La section 84 a mandaté la section 68 pour qu'elle vote en son nom pendant la séance plénière d'ouverture; et
- La section 94 a mandaté la section 78 pour qu'elle vote en son nom.

**3. RATIFICATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

**2013/01:001 MOTION**

Section 99/Section 82

Il est résolu de ratifier Sarah Jayne King à titre de présidente de la séance plénière d'ouverture pour l'Assemblée générale semestrielle 2013 de l'Ontario; et

Il est de plus résolu de ratifier George Soule à titre de président de la séance plénière de clôture pour l'Assemblée générale semestrielle 2013.

**ADOPTÉE**

**4. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS**

King souhaite la bienvenue aux déléguées et délégués et présente Cat, membre traditionnel des Cayugas des Six Nations, qui procède à l'ouverture de l'assemblée générale et souhaite la bienvenue aux participantes et participants.

King prononce le mot de bienvenue.

**5. RATIFICATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

**6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES PLÉNIÈRES**

**2013/01:002 MOTION**

Section 47/Section 24

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour des séances plénières de l'Assemblée générale semestrielle 2013 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**7. ADOPTION DU PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**2013/01:003 MOTION**

Section 41/Section 107

Il est résolu d'adopter le programme de l'Assemblée générale semestrielle de 2013 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**2012/08:004 MOTION**

Section 19/Section 32

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2012.

**ADOPTÉE**

## **9. SURVOL DES PROCÉDURES**

### **a. Règles de procédure des réunions et des séances plénières**

King explique les procédures d'assemblée et son rôle à titre de présidente de l'assemblée. Elle dit qu'on suivra les règles de procédure du *Robert's Rules of Order*.

### **b. Procédures de prévention de harcèlement à l'assemblée générale**

La conseillère en matière de harcèlement, Sarah Chhibber, fait une présentation sur la politique de la Fédération en ce qui concerne le harcèlement.

### **c. Présentation de l'agente ou de l'agent des relations de travail de la Fédération**

Whitfield présente les membres du personnel de la Fédération et fait une présentation sur la convention collective entre la Fédération et ses employées et employés, qui sont membres du SCFP 1281.

## **10. PRÉPARATION POUR LES ÉLECTIONS**

### **a. Ratification de la directrice ou du directeur de scrutin**

#### **2013/01:005 MOTION**

Section 78/Section 49

Il est résolu de nommer le coordonnateur national des affaires internes Brent Farrington au poste de directeur du scrutin pour l'Assemblée générale semestrielle de 2013.

**ADOPTÉE**

### **b. Aperçu du programme et des procédures d'élections**

Le directeur du scrutin, Brent Farrington, décrit les postes qui devront être comblés aux élections qui auront lieu à la présente assemblée générale, et explique les procédures d'élection.

## **11. FORMATION DES SOUS-COMITÉS PLÉNIERS**

### **a. Formation des sous-comités pléniers**

#### **2013/01:006 MOTION**

Section 19/Section 109

Il est résolu de former les sous-comités suivants :

- Comité du budget;
- Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement;
- Comité du développement organisationnel et des services; et
- Comité de révision et d'élaboration des politiques.

**ADOPTÉE**

### **b. Adoption des ordres du jour des sous-comités pléniers**

#### **2013/01:007 MOTION**

Section 84/Section 97

Il est résolu d'adopter les ordres du jour des sous-comités pléniers.

**ADOPTÉE**

## **12. ÉTUDES DES MOTIONS AYANT DÛMENT FAIT L'OBJET D'UN PRÉAVIS**

### **a. Motions présentées par les sections locales**

Les motions suivantes ont été présentées par des sections locales et seront étudiées à l'assemblée.

#### **2013/01:008 MOTION**

Section 32/Section 97

Attendu que la Fédération reconnaît qu'une éducation de qualité passe par l'accessibilité universelle en ce qui concerne certaines conditions et certains services, incluant l'accès à des aliments abordables et de bonne qualité;

Attendu que des banques alimentaires viennent en aide aux étudiantes et étudiants ayant des besoins financiers immédiats en leur fournissant gratuitement de la nourriture, des articles personnels, des ressources et du soutien;

Attendu que la sensibilisation à la sécurité alimentaire au Canada est un outil important pour éliminer les obstacles systémiques à l'accès à des aliments sains; et

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Université Lakehead ont organisé l'initiative « FoodRide », une tournée cycliste pancanadienne dirigée par des étudiantes et étudiants pour sensibiliser la population aux enjeux de la sécurité alimentaire sur les campus postsecondaires d'un bout à l'autre du pays; et

Attendu que FoodRide vise à soutenir le travail des banques alimentaires étudiantes et communautaires en organisant de grandes campagnes de collecte d'aliments au sein de collectivités dans toutes les provinces; par conséquent,

Il est résolu de soutenir l'initiative FoodRide par un don monétaire de mille dollars (1000 \$) pour aider à couvrir les dépenses associées à l'organisation de l'initiative; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à contribuer à l'initiative FoodRide en lui fournissant les ressources suivantes, notamment : lettres d'appui, contributions financières, hébergement, organisateurs et bénévoles locaux pour la collecte d'aliments, relations avec les médias, publicités et toute autre ressource susceptible de contribuer au succès de l'initiative.

#### **2013/01:009 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:008 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

#### **2013/01:008 RENVOYÉE**

#### **2013/01:010 MOTION**

Section 68/Section 97

Attendu que le budget 2012 de l'Ontario a mis en péril des milliers d'emplois dans la fonction publique et qu'il proposait des coupures importantes dans les services publics et sociaux; et

Attendu que le gouvernement libéral de la province, avec l'appui du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, a adopté le projet de loi 115, qui retire aux

enseignantes, enseignants, éducatrices et éducateurs du secteur public le droit de faire la grève et de négocier collectivement avec leurs employeurs; et

Attendu que la ministre de l'Éducation, Laurel Broten, a menacé de forcer les enseignantes et enseignants à retourner au travail s'ils décident d'utiliser des moyens de pression; et

Attendu que ce projet de loi crée un dangereux précédent pour tous les travailleurs et les travailleuses de la fonction publique en Ontario et partout au Canada; et

Attendu que les coupures budgétaires se soldent par une diminution de l'accès à des services sociaux et publics essentiels, desquels dépendent surtout les membres des communautés à faible revenu et marginalisées, telles que les personnes racialisées, immigrantes, sans papier, autochtones, queers, trans, handicapées, ainsi que les femmes; et

Attendu qu'en démissionnant, le premier ministre Dalton McGuinty a suspendu l'Assemblée législative de l'Ontario, interrompant ainsi le travail du gouvernement jusqu'à ce qu'un successeur lui soit désigné; et

Attendu que le gouvernement libéral de l'Ontario s'est engagé dans une politique irresponsable et bornée en matière d'éducation, comme en font foi le programme sélectif de bourse pour la réduction des frais de scolarité et le document de travail du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, qui cherchent à changer en profondeur l'éducation supérieure dans la province; et

Attendu que le gouvernement de l'Ontario a continuellement refusé de régler la question de la montée en flèche des frais de scolarité et de l'endettement étudiant; et

Attendu que le Parti libéral de l'Ontario prévoit la tenue d'un congrès du 25 au 27 janvier au Maple Leaf Gardens de Toronto; et

Attendu que le Parti libéral de l'Ontario profitera de ce congrès pour choisir un nouveau chef; et

Attendu que la Fédération du travail de l'Ontario a décidé d'organiser une manifestation le samedi 26 janvier pendant la tenue du congrès du Parti libéral de l'Ontario, pour contester l'affront aux droits des travailleuses et travailleurs et les coupures dans les services sociaux; par conséquent,

Il est résolu d'appuyer la manifestation du 26 janvier pour les droits et la démocratie lancée par la Fédération du travail de l'Ontario; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales membres à appuyer la manifestation; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à organiser des groupes de membres qui participeront au rassemblement en solidarité avec les travailleuses, les travailleurs et les collectivités de l'Ontario.

**2013/01:011 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:010 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**Page 6 – Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture**

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

**2013/01:010 RENVOYÉE**

**2013/01:012 MOTION**

Section 68/Section 97

Attendu que le gouvernement provincial a haussé le salaire minimum à 10,25 \$ l'heure en 2010; et

Attendu que le Centre canadien de politiques alternatives a publié trois rapports en octobre et novembre 2012 pour mettre en valeur le concept d'un revenu de subsistance, soit « Enhancing Democratic Citizenship, Deepening Distributive Justice : The Living Wage Movement », « A Living Wage As a Human Right », et « Corporate Social Responsibility and Living Wage »; et

Attendu qu'un revenu de subsistance constitue le salaire horaire minimum requis, selon les dépenses réelles de deux adultes qui travaillent et qui vivent dans une famille de quatre personnes, pour répondre à leurs besoins et leur permettre de participer à la vie civique/sociale de leur collectivité; et

Attendu que pour gagner un revenu de subsistance, un salaire minimum de 16 \$ à 18 \$ est requis pour un couple ayant deux jeunes enfants et vivant dans la province de l'Ontario; et

Attendu qu'en Colombie-Britannique une vaste coalition a œuvré avec un certain succès à l'établissement d'un revenu de subsistance; et

Attendu que les revenus de subsistance forment le fondement d'une société au sein de laquelle ses membres peuvent atteindre un niveau de vie équitable et un niveau de revenu requis pour permettre à une famille donnée de devenir indépendante; par conséquent,

Il est résolu d'appuyer les résultats des trois rapports; et

Il est de plus résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario collabore avec les conseils de travail partout en Ontario, avec la Coalition de bons emplois pour tous et avec d'autres organisations pour appuyer la campagne pour un revenu de subsistance et y participer; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à participer sur leur campus à la campagne pour un revenu de subsistance.

**2013/01:013 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:012 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:012 RENVOYÉE**

**2013/01:014 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT**

Section 68/Section 97

Il est résolu de modifier la politique sur les questions d'intérêts intitulée « Les agressions sexuelles et les autres formes de violence faites aux femmes sur les campus » pour qu'elle soit rédigée comme suit :

## **AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONTRE LES FEMMES SUR LES CAMPUS**

### **Préambule**

Lorsque des femmes sont agressées sexuellement ou subissent de la violence dans des établissements d'enseignement postsecondaire, il est de la responsabilité de la communauté du campus de fournir un environnement sécuritaire qui n'exclut personne, en offrant de l'appui à la survivante, au survivant ou aux survivantes et survivants, et en œuvrant pour éliminer les causes des agressions sexuelles et de la violence faite aux femmes. Trop souvent, les établissements d'enseignement postsecondaire ont publiquement minimisé l'importance des incidents de violence sexuelle sur leur campus dans le but de protéger la réputation de l'établissement. Ces efforts nuisent à la capacité de la communauté du campus de dialoguer de façon significative et ouverte afin de trouver des solutions à la violence sexuelle sur leur campus. Les pratiques et les politiques institutionnelles qui accordent la priorité à l'éducation et qui reconnaissent la diversité des expériences sont essentielles pour mettre un terme à la discrimination et à la violence. Ces politiques et pratiques devraient être fondées sur la reconnaissance du sexisme et de la misogynie comme mécanismes d'oppression. Le sexisme et la misogynie sont exacerbés par le racisme, le classisme, l'homophobie, le capacitisme et un éventail d'expériences qui exercent une influence sur la façon dont toutes les femmes réagissent au traumatisme de la violence sexuelle.

Dans certains cas de violence sexuelle, la réponse de l'établissement ou de la police a été d'utiliser des représentations visuelles de présumés coupables aux traits racialisés. Ce type de réponses sert à cibler les groupes racialisés au lieu de fournir de l'information valable, comme l'âge, la taille et le comportement pour aider à identifier le coupable. Pour traiter de la question de la violence sexuelle dans les campus, il est important également que les établissements reconnaissent que la plupart des personnes qui commettent des crimes de violence sexuelle sont connues de leur victime et ne sont pas des « étrangers » de l'extérieur du campus. Certains avis de violence sexuelle de la part de l'établissement et de la police mettent également en évidence des précautions personnelles en tant que mesures préventives contre la violence. Il est important de reconnaître qu'accorder la priorité aux mesures préventives personnelles peut promouvoir une culture d'imputation de blâme à la victime, puisque la responsabilité revient aux femmes de voir à leur sécurité.

Il est important également que les établissements informent la communauté du campus de l'évolution des enquêtes en temps opportun pour que les étudiantes et étudiants ne continuent pas d'avoir peur.

### **Politique**

La Fédération appuie :

- Une vérification régulière des mesures de sécurité. Ces vérifications devraient être effectuées annuellement. Elles doivent être dirigées par la communauté et doivent examiner les questions de sécurité de façon holistique. Les vérifications de sécurité doivent également comprendre des zones sûres, incluant sans toutefois s'y limiter l'environnement social, les services de sécurité et l'environnement physique;
- Des comités de sécurité présents sur le campus, dont le mandat est d'améliorer la sécurité et de mettre en œuvre les recommandations

## Page 8 – Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

- découlant des vérifications. Ces comités devraient être constitués de représentantes et représentants de l'établissement, des syndicats étudiants, des groupes étudiants, des groupes marginalisés, des associations de professeurs et des syndicats du personnel;
- Des mécanismes de signalement des incidents qui respectent les droits et les décisions des survivantes, qui font la promotion de la sécurité sur le campus et qui informent la communauté des risques immédiats;
  - Une augmentation du financement et des ressources pour les services de santé et de counseling sur le campus, dont des services d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de violence et des initiatives de sensibilisation du public pour mettre fin au sexisme et à la violence sexuelle;
  - Des séances de sensibilisation à la diversité et à l'égalité des sexes dans le cadre de la formation du personnel et du perfectionnement professionnel du corps enseignant, surtout pour ceux et celles qui travaillent dans le domaine de la sécurité et des services de première ligne;
  - Des services d'accompagnement financés adéquatement par l'établissement;
  - La mise en place de processus de signalement des cas de violence sexuelle sur le campus, en collaboration avec l'administration de l'université ou du collège, le syndicat étudiant, les associations de professeures et professeurs, les syndicats de personnel et les centres locaux d'aides aux victimes d'agression sexuelle et de viol;
  - Des politiques et pratiques institutionnelles qui reconnaissent l'importance des mesures de sécurité sur le campus, tout en faisant la promotion de l'éducation, de la sensibilisation et de la responsabilisation, dans le but d'éliminer le sexisme, la violence sexuelle, la violence basée sur le sexe, et toutes les formes d'oppression qui existent dans les établissements d'enseignement postsecondaire;
  - Des politiques et pratiques institutionnelles en matière de sécurité qui reconnaissent le fait que la majorité des agressions sexuelles sont perpétrées par des connaissances;
  - Des services de soutien aux victimes d'agression sexuelle gérés par les étudiantes et étudiants qui comprennent, entre autres, le soutien moral, des activités d'extension et des campagnes de sensibilisation;
  - Les groupes communautaires qui contestent les diverses formes d'oppression, dont, entre autres, l'homophobie, la transphobie, le racisme, le sexisme et le capacitisme;
  - Les services commémoratifs publics à la mémoire des victimes et des survivantes et survivants de violence liée au genre de la personne, et incluant les femmes autochtones disparues et assassinées, les femmes trans et les femmes racialisées;
  - Les initiatives étudiantes qui font la promotion du consentement et des relations saines;
  - Les initiatives pour la promotion d'un comportement de témoin prosocial;
  - La création au sein de l'établissement d'un environnement social et de politiques qui assurent un espace sûr où les survivantes et survivants puissent se sentir plus en confiance et demander de l'aide ou signaler un incident de violence sexuelle.



La Fédération s'oppose à ce qui suit :

- Les systèmes de signalement d'incident qui utilisent des images et des croquis des présumés agresseurs qui renforcent le profilage racial;
- Les initiatives technologiques de sécurité qui favorisent la surveillance au détriment de la sensibilisation et de la responsabilisation de la collectivité;
- Les mesures de sécurité qui ont recours à une présence policière de l'extérieur;
- La perpétuation de la mentalité de « l'étranger dangereux »;
- Les campagnes qui confient aux femmes la responsabilité de prévenir la violence sexuelle;
- La promotion d'une culture du viol par des propos ou des actes qui minimisent, permettent ou tolèrent toute forme de violence sexuelle;
- Les groupes qui cherchent à contester les idéologies d'équité entre les femmes et les hommes, l'intégrité physique des femmes et qui dénoncent le travail du féminisme et du mouvement féminin. Souvent, ces groupes agissent sous le couvert de groupes de « sensibilisation des hommes ».

**2013/01:015 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:014 au Comité d'élaboration et de révision des politiques.

**ADOPTÉE**

**2013/01:014 RENVOYÉE**

**2013/01:016 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT**

Section 68/Section 97

Il est résolu de remplacer la politique sur les questions d'intérêt « Durabilité de l'environnement » par ce qui suit :

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**

**Préambule**

Le changement climatique constitue l'un des principaux défis et une menace majeure pour l'humanité. Les émissions accrues de gaz à effet de serre ont fait hausser la moyenne des températures partout dans le monde, intensifiant la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles, contribuant à une élévation du niveau des mers, et causant la sécheresse, la famine et des inondations autour du globe. Les effets de la dégradation écologique sont particulièrement ressentis dans les collectivités de l'hémisphère Sud, qui ne sont que peu ou pas responsables du changement climatique imminent. L'avenir même de la vie sur la Terre est en jeu, mais les dirigeants du monde n'ont pas voulu ou n'ont pas su parvenir à une entente pratique sur la façon de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

La concentration de gaz dans l'atmosphère est mesurée en parties par million (ppm), ce qui détermine également le rapport entre le dioxyde de carbone et les autres gaz. Jusqu'à l'arrivée de la révolution industrielle, l'atmosphère de la Terre contenait environ 275 parties par million, ce qui permettait aux gaz importants de se dissiper et gardait la Terre assez

chaude pour rendre la vie possible et durable. En 2012, l'atmosphère de la Terre contient 392 parties par million, et les scientifiques nous avertissent que la planète doit se situer en deçà de 350 parties par million pour continuer d'assurer la vie sur la planète. Des scientifiques de dizaines de pays et des agences nationales, régionales et internationales, dont les Nations Unies, ont tous sonné l'alarme quant au changement climatique, annonçant que faute de mesures promptes, la planète court le risque d'une catastrophe écologique massive.

Depuis le début du millénaire, le Canada est devenu l'un des pires pollueurs de la planète. Après avoir abandonné le Protocole de Kyoto, le gouvernement fédéral a amorcé une massive expansion du projet toxique des sables bitumineux dans le Nord de l'Alberta, et a forcé l'empiètement sur les terres souveraines des peuples autochtones, ce qui a causé une forte hausse du cancer et d'autres maladies dans les régions avoisinantes du projet. Le Canada n'a cessé de miner les initiatives internationales en vue de réduire les émissions de carbone, tel qu'en 2007, lorsqu'il a bloqué une résolution du Commonwealth contraignant les pays industrialisés à des objectifs de réduction d'émissions. Les propositions pour l'expansion des pipelines de pétrole et de gaz à travers la fragile étendue sauvage du Nord de la Colombie-Britannique en 2012 démontrent encore davantage le mépris flagrant du gouvernement pour la santé écologique du pays et de la planète.

La Fédération croit fermement qu'une génération formée dans des collèges et universités publics accessibles et à prix abordable pourrait renverser la tendance du changement climatique avant qu'il ne soit trop tard. La Fédération est solidaire des étudiantes, étudiants, du personnel et des corps enseignants, des scientifiques, des chercheuses et chercheurs, des hommes et des femmes politiques, des communautés autochtones, des activistes et des personnes inquiètes partout dans le monde qui œuvrent inlassablement au renversement des effets du changement climatique et à la construction de collectivités durables, inclusives et ouvertes.

### **Politique**

La Fédération appuie :

- Les initiatives locales, provinciales, nationales, régionales et internationales en vue de ralentir le changement climatique par l'investissement dans des mécanismes de production d'énergies renouvelables et par l'élimination progressive de la consommation de combustibles fossiles;
- Les accords internationaux qui encouragent la collaboration entre les pays et les régions qui vise à réduire les émissions de dioxyde de carbone et effectuer une transition vers des économies durables;
- L'expansion massive d'un réseau de transport en commun abordable et accessible à l'aide d'une stratégie nationale de transport qui décourage la dépendance à l'égard des automobiles pour le transport personnel;
- L'introduction de tarifs de subventionnement associés à des mesures incitatives pour la rénovation de domiciles et d'entreprises qui produiraient de l'énergie renouvelable et assureraient leur propre chauffage;
- Les investissements dans les programmes d'éducation postsecondaire et de recherche publics qui évaluent les défis posés par le changement climatique et proposent des solutions pratiques;

- La transition vers une économie verte axée sur la production localisée et un secteur manufacturier durable;
- La mobilisation populaire et la désobéissance civile ayant pour but de freiner l'expansion de projets nocifs pour l'environnement et de favoriser l'évolution de la politique publique sur le changement climatique, l'énergie, les déchets et l'environnement; et
- Les coalitions à participation large composées de syndicats étudiants et ouvriers, de communautés autochtones, de scientifiques et de chercheuses et chercheurs et d'autres communautés mises sur pied pour contester le déni du changement climatique et l'influence des entreprises du secteur des ressources naturelles sur la politique publique.

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

- La dépendance continue vis-à-vis des combustibles fossiles pour la génération d'énergie;
- L'influence des entreprises d'extraction de pétrole, de gaz et d'autres ressources naturelles sur la politique publique et sur les gouvernements d'ordre municipal, provincial, national, régional ou international;
- L'exigence injuste visant à faire payer les pays de l'hémisphère Sud les mêmes coûts associés à la prévention et au rétablissement du changement climatique que ceux des pays industrialisés de l'hémisphère Nord;
- Les projets d'extraction des ressources naturelles nocifs pour l'environnement tels que les sables bitumineux qui polluent l'environnement, qui empiètent sur la souveraineté des communautés autochtones et qui entraînent des préjudices personnels, sociaux, environnementaux et économiques aux personnes qui vivent et travaillent sur ces sites d'extraction ou à proximité;
- Les projets de ressources naturelles qui déplacent des communautés autochtones de leurs terres souveraines et de leurs collectivités;
- Des compressions de la science publique et des initiatives de recherche qui ont pour but d'examiner la santé écologique, le changement climatique et les retombées des combustibles fossiles; et
- Le musellement des scientifiques, des fonctionnaires, des politiciennes et des politiciens qui souhaitent parler de la santé écologique de la planète.

**2013/01:017 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:016 au Comité d'élaboration et de révision des politiques.

**ADOPTÉE**

**2013/01:016 RENVOYÉE**

**2013/01:018 MOTION**  
Section 68/Section 97

Attendu qu'il y a plus de 300 000 membres de la Fédération dans la province de l'Ontario; et

Attendu que la Fédération a un lien avec les membres individuels et qu'elle devrait donc œuvrer pour s'assurer que les décisions démocratiques prises pendant les plénières de clôture leur soient accessibles; et

Attendu que les motions adoptées par la Fédération sont importantes pour informer les membres de la direction de la Fédération; et

Attendu que le processus de discussion et de débat par lequel les motions doivent passer se solde souvent par de longues propositions de modification, dont plusieurs ne se rendent pas à la version finale, si elle est adoptée; et

Attendu que le vote final sur les motions individuelles reflète ces discussions et présente la position de la Fédération dans un format clair, concis et accessible; et

Attendu que le résumé du procès-verbal fournit l'information nécessaire pour voir les motions finales telles qu'adoptées par les assemblées générales de la Fédération; et

Attendu que les membres devraient avoir accès aux résumés des vérificateurs-comptables afin de comprendre les finances de la Fédération; et

Attendu que la publication des résumés des procès-verbaux et des vérificateurs-comptables aiderait à garder les membres informés au sujet de la direction des campagnes et des services de la Fédération; par conséquent,

Il est résolu de publier les résumés des procès-verbaux des assemblées générales et les résumés des vérificateurs-comptables sur le site Web de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario.

**2013/01:019 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:018 au Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:018 RENVOYÉE**

**2013/01:020 MOTION**  
Section 68/Section 97

Attendu qu'une offensive militaire a été déclenchée à Gaza au début de novembre; et

Attendu que les Nations Unies ont signalé le décès de plus de 100 civils; et

Attendu que l'occupation et le blocus continuel ont créé une crise humanitaire à Gaza, limitant la liberté de circuler et l'accès au commerce, à l'alimentation, aux médicaments et à l'éducation; et

Attendu qu'une levée du blocus contre la bande de Gaza faisait partie du cessez-le-feu négocié; et

Attendu que le gouvernement canadien a donné son appui sans équivoque à l'offensive militaire; par conséquent,

Il est résolu de condamner l'offensive militaire à Gaza; et

Il est de plus résolu d'appuyer la levée du blocus à Gaza stipulée par le cessez-le-feu; et

Il est de plus résolu d'écrire au premier ministre Steven Harper et au ministre des Affaires étrangères, John Baird, une lettre condamnant leur appui sans équivoque pour l'offensive militaire contre Gaza; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

**2013/01:021 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:020 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:020 RENVOYÉE**

**2013/01:022 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que l'augmentation du budget du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario (BESO) est insuffisante pour compenser la hausse prévue des inscriptions aux cycles supérieurs, ce qui réduit les chances des étudiantes et étudiants d'obtenir une telle bourse; et

Attendu que les priorités de financement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ont été réorientées vers la recherche reliée à l'industrie, rendant ainsi l'appui des trois conseils subventionnaires plus difficile à obtenir pour les étudiantes et étudiants qui entreprennent de la recherche fondamentale; et

Attendu que les demandes obligatoires pour des bourses du CRSNG, du CRSH et du BESO constituent un investissement important en termes de temps et d'efforts, autant de la part des établissements que des étudiantes et étudiants individuels; et

Attendu que plusieurs facultés d'études supérieures ont souligné que le délai d'achèvement des études était une préoccupation principale; et

Attendu que les demandes de bourses obligatoires soutirent du temps qui pourrait être consacré aux cours et à la recherche, rendant plus difficile l'obtention d'une bourse, et rendant les étudiantes et étudiants moins portés à présenter des demandes de bourses à d'autres établissements; et

Attendu que les demandes de bourses obligatoires constituent une source importante de stress inutile pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs; et

Attendu que les frais pour les relevés de notes nécessaires aux demandes de bourses représentent des dépenses annuelles injustes pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer à toute politique départementale ou institutionnelle qui oblige les étudiantes et étudiants à faire des demandes de bourses, et aux mesures punitives imposées à ceux et celles qui ne présentent pas de demandes de bourses; et

Il est de plus résolu de faire connaître l'opposition de la Fédération aux établissements qui maintiennent de telles politiques; et

Il est de plus résolu, dans les cas où les établissements continuent d'imposer des demandes de bourses obligatoires, de faire pression pour que les frais de relevés de notes reliés à ces demandes soient remboursés.

**2013/01:023 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:022 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:022 RENVOYÉE**

**2013/01:024 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES DE FONCTIONNEMENT**

Section 27/Section 97

Attendu que la création et le parrainage de groupes de défense sont devenus une tactique de choix utilisée par des entreprises espérant créer un appui de masse, ou l'apparence d'un appui de masse, de leurs intérêts financiers; et

Attendu que de tels groupes de défense sont essentiellement des campagnes de marketing savamment déguisées; et

Attendu que la Fédération s'engage envers la justice sociale et la justice économique et que ces engagements sont largement incompatibles avec les campagnes parrainées par des entreprises; par conséquent,

Il est résolu de modifier la politique de fonctionnement sur le Travail de coalition pour y ajouter ce qui suit :

La Fédération doit s'abstenir de travailler en coalition avec des organisations dont les objectifs et le financement représentent, ou peuvent être raisonnablement soupçonnés de représenter, un conflit d'intérêts économiques et sociaux.

**2013/01:025 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:024 au Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:024 RENVOYÉE**

**2013/01:026 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants ont fréquemment besoin de prendre congé de leurs études pour diverses raisons, dont le rétablissement après une maladie mentale; et

Attendu que les étudiantes et étudiants qui se prévalent d'un tel congé peuvent perdre leur aide financière, ce qui occasionne un stress financier supplémentaire et les dissuade a priori de prendre congé, ce qui pourrait nuire à leur santé; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre au ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour exiger que les étudiantes et étudiants ayant des bourses d'études supérieures de l'Ontario et d'autres formes d'aide du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario puissent prendre congé sans crainte de perdre leur aide financière; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires; et

Il est de plus résolu d'ajouter cette exigence dans les documents de pression et autres activités de pression auprès du gouvernement.

**2013/01:027 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:026 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:026 RENVOYÉE**

**2013/01:028 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que les ressources en ligne constituent maintenant le principal moyen par lequel on diffuse de l'information; et

Attendu qu'un accès facile aux délais de présentation des motions permettrait aux membres ordinaires de la Fédération de planifier à l'avance et de faire part de leurs besoins aux représentantes et représentants de leur syndicat étudiant, pour que celui-ci apporte à son tour ces motions à la Fédération; par conséquent,

Il est résolu d'afficher sur le site Web de la Fédération les délais de présentation des motions pour les prochaines assemblées générales.

**2013/01:029 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:028 au Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:028 RENVOYÉE**

**2013/01:030 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Ontario qui souhaitent faire modifier leur statut d'étudiante ou d'étudiant étranger à celui d'étudiante ou d'étudiant canadien doivent respecter des dates-limites fermes imposées par le gouvernement de l'Ontario (quatre dates-limites par année dans le cas d'étudiants de premier cycle et trois dates-limites par année dans le cas d'étudiants des cycles supérieurs); et

Attendu que l'omission de faire modifier son statut avant l'une des dates-limites peut faire en sorte qu'une étudiante ou un étudiant étranger doive payer des frais de scolarité exorbitants pendant un trimestre supplémentaire en raison du maintien de son statut d'étudiante ou d'étudiant étranger; et

Attendu que certains obstacles font en sorte que des étudiantes et étudiants n'aient pas connaissance de ces dates-limites, dont le manque de services d'orientation offerts aux étudiantes et étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement ou le manque de sensibilisation aux enjeux de ces étudiantes et étudiants parmi les personnes qui supervisent le travail des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre ouverte au ministre de la Formation et des Collèges et Universités lui demandant d'éliminer ces dates-limites et de plutôt obliger les établissements d'enseignement de faire preuve de souplesse envers les étudiantes et étudiants qui souhaitent faire modifier leur statut; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires; et

Il est de plus résolu d'inclure la demande d'élimination de ces dates-limites dans les documents de pression et d'autres moyens de pression exercés auprès du gouvernement.

**2013/01:031 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:030 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:030 RENVOYÉE**

**2013/01:032 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que la Fédération a lancé la campagne « Soins de santé sans frontières » pour que les étudiantes et étudiants étrangers puissent avoir accès à l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP); et

Attendu que, depuis avril 2012, le Manitoba est devenu la cinquième province à inclure les étudiantes et étudiants étrangers dans le régime public d'assurance-maladie; et

Attendu que le site Web de l'élément provincial du Manitoba de la Fédération déclare : « En 2010, les présidentes et présidents de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg, de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université de Brandon ont présenté des lettres au gouvernement provincial afin de soutenir les campagnes des étudiantes et étudiants. En octobre 2011, le gouvernement [du Manitoba] a annoncé qu'il projetait d'inclure les étudiantes et étudiants étrangers sous le régime public d'assurance-maladie »; et

Attendu que le recrutement des étudiantes et étudiants étrangers continue d'être une priorité pour le Conseil des universités de l'Ontario (CUO) et l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC); par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre ouverte à la présidente du CUO pour lui demander d'appuyer l'accès des étudiantes et étudiants étrangers à l'OHIP; et

Il est de plus résolu d'écrire une lettre au président du Comité consultatif permanent des relations internationales (CCPRI) de l'AUCC pour demander l'appui du Comité et de l'Association pour l'élargissement de l'accès à l'OHIP afin d'inclure les étudiantes et étudiants étrangers; et



Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires à l'administration de leur établissement et aux représentantes et représentantes de leur établissement auprès du CUO et de l'AUCC, ainsi qu'à la présidente du CUO et au président du CCPRI.

**2013/01:033 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:032 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:032 RENVOYÉE**

**2013/01:034 MOTION**  
Section 24/Section 97

Attendu que la canalisation n° 9 d'Enbridge, un projet d'oléoduc, prévoit l'inversion de la direction de l'écoulement de pétrole de l'oléoduc qui alimente actuellement Sarnia, en Ontario, depuis Montréal; et

Attendu qu'en plus du projet d'oléoduc Northern Gateway dans le Nord de la Colombie-Britannique, ce projet s'inscrit dans un programme d'expansion général de 12 milliards de dollars visant à répondre aux besoins découlant d'une exploitation accrue des sables bitumineux de l'Alberta; et

Attendu que le plan proposé d'inverser la direction de l'écoulement donnerait accès au bitume extrait des sables bitumineux aux raffineries sur la côte est des États-Unis, ainsi qu'aux exportations par pétroliers du bitume extrait des sables bitumineux aux raffineries des États-Unis situées près du golfe du Mexique; et

Attendu qu'en cas de rupture, l'oléoduc pourrait déverser du pétrole et des minéraux sur des terres agricoles et arables; et

Attendu qu'en 2010, la rupture d'un oléoduc très similaire à la canalisation n° 9 à Kalamazoo, dans l'État du Michigan, a mené au déversement de trois millions de litres de bitume dilué dans la rivière Kalamazoo, et qu'en 2001, la rupture d'un plus petit oléoduc à Hamilton a mené au déversement de 95 000 litres dans un champ agricole; et

Attendu qu'à l'instar de nombreux autres oléoducs, la canalisation n° 9 violerait des droits issus de traités et aurait des effets préjudiciables sur de nombreuses collectivités des Premières nations, dont la Nation d'Aamjiwnaang située tout près des limites de Sarnia, en Ontario; et

Attendu que les environnementalistes considèrent ce projet comme une première étape vers la monopolisation de l'approvisionnement de l'Ontario en pétrole brut extrait des sables bitumineux; et

Attendu que l'extraction et l'exploitation des sables bitumineux sont responsables de la déforestation, de la contamination de plans d'eau, de l'érosion des sols, de l'épuisement et la disparition d'espèces fauniques et d'une hausse des émissions de gaz à effet de serre; par conséquent,

Il est résolu de condamner le projet d'inversion de la direction de l'écoulement de la canalisation n° 9; et

Il est de plus résolu d'écrire une lettre au ministre des Ressources naturelles, Joe Olivier, et à Enbridge Inc. condamnant le projet d'inversion de la direction de l'écoulement de l'oléoduc et des projets de même nature; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires et à entreprendre des actions à ce sujet sur leur campus.

**2013/01:035 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:034 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:034 RENVOYÉE**

**2013/01:036 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT**

Section 24/Section 97

Attendu que la politique de la Fédération sur la Commercialisation de la recherche n'a pas été mise à jour depuis 2004; par conséquent,

Il est résolu de modifier le troisième paragraphe du préambule de la politique sur la Commercialisation de la recherche pour qu'il soit rédigé comme suit :

Les professeurs partout dans le monde et au Canada reconnaissent les conséquences néfastes de la commercialisation de la recherche publique. L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) s'engage à préserver et à soutenir l'intégrité de la recherche universitaire et fait campagne pour défendre la liberté des chercheuses et chercheurs universitaires dans la poursuite de leur travail. L'ACPPU s'oppose aux tentatives de grandes entreprises ou d'autres bailleurs de fonds de taire les résultats de recherche universitaire qu'ils trouvent inacceptables; et

Il est de plus résolu d'ajouter ce qui suit à la fin du préambule :

La mise sur pied et le développement de « pépinières » dans les établissements postsecondaires sont typiquement appuyées par les gouvernements et menacent l'intégrité de la recherche.

Ces pépinières, qui se présentent comme des centres de mentorat à l'entrepreneuriat pour étudiantes et étudiants, sont des leviers supplémentaires permettant aux établissements d'obtenir des fonds privés. Par conséquent, les fonds publics et l'espace sur le campus accordés à la mise sur pied de ces pépinières représentent une subvention pour les entreprises privées qui profitent énormément des compétences des étudiantes et étudiants; et

Il est de plus résolu d'ajouter ce qui suit à la section « La Fédération s'oppose » :

- Le subventionnement des pépinières d'entreprises privées par les collèges et universités publics.

**2013/01:037 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:036 au Comité d'élaboration et de révision des politiques.

**ADOPTÉE**

**2013/01:036 RENVOYÉE**

**2013/01:038 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT**

Section 24/Section 97

Attendu que la présence de « groupes de sensibilisation aux droits des hommes » a augmenté sur les campus de l'Ontario et ailleurs dans le pays; et

Attendu que ces groupes fournissent un environnement propice à la manifestation et à la perpétuation du sexisme, du patriarcat et de la misogynie sur les campus, et que ceux-ci devraient être des lieux (plus) sûrs pour les étudiantes et étudiants; et

Attendu que ces groupes font la promotion d'idées misogynes et haineuses sur les femmes et d'idéologies qui font la promotion de l'inégalité des sexes, et contestent l'autonomie physique des femmes, justifient les agressions sexuelles et qualifient le féminisme de mouvement violent; et

Attendu que ces groupes prétendent que leur message est un message d'« égalité », mais qu'il s'agit en fait d'une réponse misogyne, sexiste, cissexiste, hétérosexiste et homophobe à ceux et celles qui défient la position de privilège des cis-mâles dans notre société; et

Attendu que ces « groupes de sensibilisation aux droits des hommes » tentent de fonder des sections et des centres de services dans les collèges et universités du Canada; et

Attendu qu'un « groupe de sensibilisation aux droits des hommes » de l'Université de Toronto a tenu une réunion récemment qui a fait l'objet de protestations de la part de femmes et de leurs alliés, ce qui a provoqué un barrage de menaces et d'attaques contre plusieurs femmes sur le campus et contre le syndicat étudiant qui a participé aux protestations contre ce groupe et ses réunions; par conséquent,

Il est résolu de modifier la politique sur les questions d'intérêts portant sur « Les agressions sexuelles et les autres formes de violence faites aux femmes sur les campus » pour y ajouter ce qui suit à la section « La Fédération s'oppose »:

- Les groupes, réunions ou activités qui ont pour but de faire peur, d'intimider ou de cibler les étudiantes sur le campus; et
- Le refus des administrations de collèges ou d'universités de répondre aux demandes de soutien et de protection publique pour les étudiantes qui sont menacées, suivies ou attaquées sur le campus.

**2013/01:039 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:038 au Comité d'élaboration et de révision des politiques.

**ADOPTÉE**

**2013/01:038 RENVOYÉE**

**2013/01:040 MOTION**

Section 24/Section 97

Attendu que des partenariats public-privé (PPP) voient le jour lorsqu'un service gouvernemental ou une opération commerciale privée est financé et exploité par un partenariat formé du gouvernement et d'une ou de plusieurs entreprises privées; et

Attendu que des partenariats public-privé s'avèrent souvent plus coûteux puisque le financement privé coûte plus cher et est plus risqué que le financement public; et

Attendu que des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario ont invoqué le manque d'un financement public adéquat pour justifier leur décision d'opter pour un partenariat public-privé; et

Attendu que des exemples de partenariats public-privé se trouvent sur nombre de campus en Ontario, dont celui de l'Université Ryerson, où l'établissement a conclu des partenariats avec Aramark (pour les services d'alimentation sur le campus), le groupe MPI (pour la construction d'une nouvelle résidence) ainsi que Global Spectrum et Mattamy Homes (pour la construction d'un nouveau centre sportif); et

Attendu que la plupart des partenariats public-privé visent à maximiser le rendement à faible risque d'investisseurs et de financiers privés, au détriment des contribuables et du grand public à long terme; et

Attendu qu'il existe un certain nombre de cas où des partenariats public-privé se sont avérés moins avantageux que des projets entièrement publics, dont le cas de l'hôpital municipal de Brampton, où le vérificateur général de l'Ontario a révélé que le partenariat public-privé avait coûté 200 millions de dollars de plus en fonds publics que si l'hôpital avait été financé et construit directement par la province; et

Attendu qu'un autre exemple des effets négatifs de partenariats public-privé concerne l'Université du Québec à Montréal, où un partenariat public-privé a échoué et fait passer les coûts assumés par le public de 200 millions dollars à 400 millions de dollars; et

Attendu que, souvent, les détails concernant les partenariats public-privé conclus avec nos collègues et nos universités sont peu publicisés; et

Attendu que les partenariats public-privé contribuent à la privatisation de nos services publics, dont de l'enseignement postsecondaire, menant à des hausses de frais de scolarité et une baisse de la qualité de l'éducation; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer aux partenariats public-privé et à toute privatisation future de l'enseignement postsecondaire; et

Il est de plus résolu de produire des documents d'information sur les partenariats public-privé afin de sensibiliser les membres au phénomène; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à déposer des demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour connaître les détails des partenariats public-privé conclus sur leur campus.

**2013/01:041 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:040 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:040 RENVOYÉE**

**2013/01:042 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que le gouvernement provincial a lancé une campagne de cinq millions de dollars pour publiciser la Bourse de l'Ontario pour les frais de scolarité; et

Attendu que la Bourse de l'Ontario pour les frais de scolarité n'est pas réellement une réduction de 30 pour cent des frais de scolarité et que près de sept étudiantes et étudiants sur neuf dans la province n'y sont pas admissibles; et

Attendu que le gouvernement provincial a éliminé des bourses comme la bourse de la reine Elizabeth II et la bourse pour les études en français dans le dernier budget; et

Attendu que les cinq millions affectés à la campagne auraient pu servir à rendre l'éducation plus accessible; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre au ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour condamner la campagne publicitaire et indiquer comment ces fonds auraient pu être mieux dépensés; et

Il est de plus résolu de réaffirmer dans la lettre la position selon laquelle une réduction immédiate des frais de scolarité serait plus efficace que la Bourse de l'Ontario pour les frais de scolarité; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres au ministre de la Formation et des Collèges et Universités lui démontrant comment les fonds auraient pu être mieux dépensés.

**2013/01:043 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:042 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:042 RENVOYÉE**

**2013/01:044 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que la structure de la Fédération inclut des groupes modulaires dans le but de fournir des lieux sûrs pour la discussion des motions et des problèmes liés à l'identité; et

Attendu que le groupe modulaire des femmes fournit un lieu sûr où les femmes peuvent discuter de problèmes et des motions; et

Attendu que le groupe modulaire des queers fournit un lieu sûr où les étudiantes et étudiants queers peuvent discuter de problèmes liés historiquement à l'orientation sexuelle; et

Attendu que l'orientation et l'identité sexuelles sont souvent jumelées, mais requièrent un espace distinct pour la représentation et pour la discussion; par conséquent,

Il est résolu d'étudier la possibilité de créer un groupe modulaire en fonction du sexe pour les personnes qui s'identifient (entre autres) comme étant trans\*, ou sexuellement non-conformistes, ou ayant une sexualité queer.

**2013/01:045 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:044 au Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:044 RENVOYÉE**

**2013/01:046 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que la population de la Première nation crie de Beaver Lake a signé le Traité 6 en 1876 en échange de l'accès à leurs terres et du droit garanti d'y pratiquer la pêche et la chasse à perpétuité; et

Attendu que la *Loi constitutionnelle de 1982* et de récentes décisions des tribunaux canadiens établissent que l'exercice valable des droits conférés par traité exige la protection d'habitats naturels suffisants pour assurer des conditions propices à l'épanouissement des animaux et des poissons; et

Attendu que la nation crie de Beaver Lake affirme que l'industrie du pétrole lourd détruit son territoire; et

Attendu que la nation crie de Beaver Lake poursuit les gouvernements du Canada et de l'Alberta pour protéger sa culture, la santé de la forêt boréale, l'habitat qui assure la survie de sa population depuis des générations et la santé de millions d'autres personnes dont la vie est affectée par l'exploitation des sables bitumineux; et

Attendu que les sables bitumineux sont souvent désignés sous le vocable de « l'autre déversement de pétrole » de l'Amérique du Nord et font l'objet de vives contestations sur plusieurs fronts; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre aux gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta appuyant la population de la nation crie de Beaver Lake; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire une lettre aux gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta appuyant la population de la nation crie de Beaver Lake.

**2013/01:047 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:046 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:046 RENVOYÉE**

**2013/01:048 MOTION**  
Section 99/Section 97

Attendu que la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) a manifesté l'intérêt d'ouvrir un nouveau casino dans la région du Grand Toronto (RGT); et

Attendu que lors d'un référendum de la ville de Toronto, en 1997, plus de 70 pour cent des résidentes et résidents ont voté contre l'ouverture et l'exploitation d'un casino à Toronto; et

Attendu que des études démontrent que, parmi toutes les formes de jeux, les casinos ont le plus grand potentiel d'augmenter le crime; et

Attendu que des études démontrent également que les problèmes sociaux qu'entraînent les casinos éclipsent tous les avantages économiques qu'ils pourraient avoir; et

Attendu que les casinos ne s'intègrent pas bien dans le tissu urbain et ont donc une incidence défavorable sur le développement d'une ville; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre au ministre des Finances et au premier ministre de l'Ontario pour s'opposer à l'ouverture d'un casino dans la région du Grand Toronto; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

**2013/01:049 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:048 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:048 RENVOYÉE**

**2013/01:050 MOTION**  
Section 99/Section 97

Attendu que le mercredi 28 novembre, des étudiantes et étudiants à l'Université de Jaffna ont été attaqués par les forces militaires sri lankaises parce qu'ils commémoraient lors d'un défilé silencieux les personnes qui ont perdu la vie en luttant pour un pays tamoul ; et

Attendu que le président du syndicat des étudiantes et étudiants de Jaffna a été arrêté quelques jours plus tard, et que le gouvernement du Sri Lanka exige que l'université livre les autres chefs étudiants; et

Attendu que la militarisation des campus dans le but d'étouffer le conflit constitue une menace à l'accès à l'éducation; par conséquent,

Il est résolu de condamner ces actes du gouvernement sri lankais; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à collaborer avec les organisations étudiantes tamoules pour soutenir les étudiantes et étudiants de l'Université de Jaffna.

**2013/01:051 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:050 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:050 RENVOYÉE**

**2013/01:052 MOTION**  
Section 99/Section 97

Attendu qu'une élection provinciale aura peut-être lieu au printemps; et

Attendu qu'un nouveau chef du Parti libéral et premier ministre sera choisi au cours des prochaines semaines; et

Attendu que la campagne « À nous de jouer » a incité chacun des principaux partis politiques à inscrire les enjeux liés à l'éducation postsecondaire dans son programme électoral; et

Attendu que 90 pour cent des Ontariennes et Ontariens croient que les frais de scolarité devraient être réduits ou gelés; et

Attendu que le climat politique changeant représente une excellente occasion pour placer les enjeux liés à l'éducation postsecondaire au cœur des conversations; par conséquent,

Il est résolu d'élaborer un plan d'action pour se préparer à la tenue possible d'élections provinciales; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à organiser des mobilisations au cas où il y aurait une élection provinciale.

**2013/01:053 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:052 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:052 RENVOYÉE**

**2013/01:054 MOTION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**  
Section 110/Section 97

Attendu qu'il y a très peu de discussion au sein de la Fédération à l'heure actuelle sur les questions touchant les personnes ainsi que les étudiantes et étudiants démunis, sans-abri et appauvris en Ontario; et

Attendu que le gouvernement de l'Ontario continue de sabrer dans les programmes d'aide sociale, et ce, en dépit des actions directes de groupes comme l'Ontario Coalition Against Poverty; et



Attendu que la Fédération défend déjà avec fermeté le droit à l'éducation et l'importance d'en assurer l'accessibilité; et

Attendu que nombre d'étudiantes et d'étudiants en Ontario devant faire des sacrifices personnels et financiers pour poursuivre des études postsecondaires dépendent de ces services; et

Attendu qu'aucun cadre n'est actuellement prévu durant les réunions de la Fédération pour permettre aux étudiantes et étudiants de discuter de ces questions; par conséquent,

Il est résolu de modifier l'appellation du « Groupe modulaire des étudiantes et étudiants à temps partiel et des étudiantes et étudiants adultes » au « Groupe modulaire des étudiantes et étudiants adultes, à temps partiel et à faible revenu » afin de faciliter ces discussions.

**2013/01:055 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:054 au Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:054 RENVOYÉE**

**2013/01:056 MOTION**

Section 49/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Ontario se sont engagés à condamner les violations des droits de la personne autour du monde et à lutter contre celles-ci; et

Attendu que des étudiantes et étudiants de l'Ontario se sont ralliés pour former des groupes de solidarité pour le soutien des droits de la personne en Palestine; et

Attendu que les groupes de solidarité de la Palestine (GSP) ou leurs équivalents existent au sein de nombreuses associations locales membres; et

Attendu qu'une Coalition de solidarité pour la Palestine en Ontario (OPSC - Ontario Palestinian Solidarity Coalition) a été formée pour traiter de la question des luttes continues en Palestine; et

Attendu qu'une conférence sera tenue en février à London, en Ontario, dans le but de créer des liens entre les GSP en Ontario et d'offrir des ateliers pour informer et former les exécutifs des GSP ou leurs équivalents; et

Attendu que la Fédération a condamné la violence à Gaza lors de la dernière Assemblée générale nationale; par conséquent,

Il est résolu de charger les sections locales d'encourager les chefs des GSP ou leurs équivalents sur leurs campus à nouer des liens avec l'OPSC et à assister en février à la conférence de London, en Ontario; et

Il est de plus résolu de faire un don de 2000 \$ à la conférence; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à appuyer les GSP ou leurs équivalents pour les aider à payer leurs frais de déplacement et autres dépenses, tel que le logement, entre autres; et

Il est de plus résolu d'envoyer une délégation à la conférence du 24 février pour y participer et animer un atelier sur l'importance de la participation des syndicats étudiants au mouvement de solidarité pour la Palestine.

**2013/01:057 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:056 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:056 RENVOYÉE**

**2013/01:058 MOTION**

Section 49/

Attendu qu'une motion pour l'affichage en ligne des procès-verbaux et des résumés des vérifications comptables a été adoptée à l'assemblée générale nationale; par conséquent,

Il est résolu d'afficher dans le site Web de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario les procès-verbaux et les résumés des vérifications comptables dans une section appelée « procès-verbaux et résumés des vérifications comptables ».

Le délégué de la section 49 Mohammed Akbar dit que la motion a été retirée.

**2013/01:058 MOTION RETIRÉE PAR LE PROPOSEUR**

**2013/01:060 MOTION**

Section 19/

Attendu que la liberté d'expression a été étouffée autant par les administrations des universités de l'Ontario que par des groupes étudiants, tel que documenté par cet article :

« Les universités McMaster et Laurier ont toutes deux banni l'expression 'apartheid israélien' sur leurs campus. L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a refusé de publier un journal étudiant contenant une image de Mahomet. L'Université Carleton a arrêté des membres d'un groupe pro-vie pour avoir exprimé leurs opinions sur le campus. Les universités de Toronto, Western et Carleton ont reçu la note « F » pour avoir forcé des groupes pro-vie à exprimer leurs opinions dans une partie isolée de leur campus plutôt que dans des zones achalandées (<http://thenewspaper.ca/the-news/item/980-canadian-universities-get-modest-%E2%80%98c%E2%80%99-grade-in-campus-freedom>); par conséquent,

Il est résolu de créer des ressources en collaboration avec l'Association canadienne des libertés civiles sur la question de la liberté d'expression sur les campus.

La déléguée de la section 19 Erin Oldynski dit que la motion a été retirée.

**2013/01:060 MOTION RETIRÉE PAR LE PROPOSEUR**

**2013/01:061 MOTION**

Section 19/

Attendu que les groupes étudiants devraient tendre la main aux autres étudiantes et étudiants qui ne partagent pas leurs opinions, cesser d'organiser des activités où seuls ceux qui sont du même avis sont présents, et cesser de favoriser le dogmatisme, la pensée de groupe et la pensée habituelle; par conséquent,

Il est résolu de produire des ressources (dont des affiches, des dépliants, etc.) pour encourager les étudiantes et étudiants qui ne partagent pas les opinions des groupes étudiants à participer aux activités et à se sentir à l'aise d'exprimer leur désaccord, afin de favoriser un environnement de discussion et de débat plutôt que le dogmatisme et la pensée de groupe.

La déléguée de la section 19 Erin Oldynski dit que la motion a été retirée.

**2013/01:061 RETIRÉE PAR LE PROPOSEUR**

**2013/01:062 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que la liberté universitaire est une question primordiale pour les étudiantes et étudiants; et

Attendu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario n'a pas de campagne sur ce sujet; et

Attendu que le financement public de la recherche diminue sans cesse, forçant ainsi les étudiantes et étudiants à chercher du soutien financier auprès des entreprises privées, ce qui transforme un bien public (la recherche) en bien privé; par conséquent,

Il est résolu de créer des ressources pour promouvoir un accroissement du financement public de la recherche et une diminution de la dépendance envers le financement privé; et

Il est de plus résolu de créer du matériel pour informer les étudiantes et étudiants au sujet des dommages potentiels à la liberté universitaire, entre autres, qui pourraient être causés par le financement privé de la recherche et de l'éducation.

**2013/01:063 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:062 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:062 RENVOYÉE**

**2013/01:064 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les frais suivant la période de candidature pour les doctorats et les maîtrises sont élevés et surviennent à un moment où les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs sont déjà lourdement endettés et qu'ils pourraient ne pas avoir accès à du financement; par conséquent,

Il est résolu d'organiser une action pour retenir provisoirement les frais pour tous les étudiants et étudiantes qui doivent payer des frais de scolarité après la période de candidature pour l'année scolaire 2013-2014.

**2013/01:065 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:064 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:064 RENVOYÉE**

**2013/01:066 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que l'accord de licence d'Access Copyright est extrêmement inquiétant sur le plan juridique et devient une licence superflue en raison de la réglementation existante sur l'utilisation équitable; par conséquent,

Il est résolu de créer du matériel éducatif/d'information en collaboration avec des avocates et avocats et des conseillères et conseillers juridiques, dont, sans toutefois s'y limiter, Ariel Katz, Samuel Trosow, Michael Geist et Howard Knopf, afin d'informer les étudiantes et étudiants sur l'utilisation équitable et sur la Loi sur le droit d'auteur.

**2013/01:067 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:066 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:066 RENVOYÉE**

**2013/01:068 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les plus récents cadres sur le budget et les frais de scolarité imposent de nouvelles hausses de frais de scolarité aux étudiantes et étudiants; et

Attendu que les néo-démocrates, les libéraux et les conservateurs auraient pu agir pour empêcher ces hausses pendant qu'ils négociaient le budget; et

Attendu qu'aucun parti politique en Ontario n'a adopté une solide position en faveur des étudiantes et étudiants; et

Attendu que se tiennent de nombreuses élections politiques au sein des parties qui permettraient aux étudiantes et étudiants de voter pour des politiciennes et politiciens qui les sont plus favorables pour diriger ces partis; et

Attendu qu'une participation accrue des étudiantes et étudiants au processus politique bénéficie habituellement à toute la population étudiante; par conséquent,

Il est résolu de fournir aux sections locales des documents pour aider leurs membres à comprendre le fonctionnement des partis politiques et le rôle qu'ils peuvent jouer pour modifier le fonctionnement de leur parti préféré à l'avantage des étudiantes et étudiants; et

Il est de plus résolu de fournir aux sections locales des ressources pour aider leurs membres à s'organiser eux-mêmes pendant les élections générales et pendant les élections internes des partis; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à adopter un mode de fonctionnement qui encourage l'ensemble des étudiantes et étudiants à participer au processus politique et qui respecte celles et ceux qui choisissent de ne pas y participer; et

Il est de plus résolu d'organiser ces actions d'une manière non partisane qui appuie tous les partis.

**2013/01:069 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:068 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:068 RENVOYÉE**

**2013/01:070 MOTION**  
Section 19/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs dans les pays européens sont maintenant considérés comme des employés; et

Attendu qu'Eurodoc a adopté la position que les candidates et candidats au doctorat doivent être considérés comme des employés; et

Attendu que les candidates et candidats au doctorat dans les Pays-Bas ont tenté de lutter contre les efforts en vue de convertir les candidates et candidats au doctorat d'employés à étudiants; et

Attendu que bon nombre de candidates et candidats au doctorat au Canada sont déjà traités comme des employés en tout, sauf quant à leur paie et leurs droits; et

Attendu que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs se trouvent dans une situation précaire à la fin de leurs études parce que leur aide financière provient de sources non stables comme les bourses d'études; par conséquent,

Il est résolu de créer une commission, par l'entremise du Caucus ontarien des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, en vue d'étudier le modèle d'emploi pour les candidates et candidats au doctorat canadiens; et

Il est de plus résolu d'encourager chaque association locale des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à désigner une candidate ou un candidat au doctorat à la commission avant le début de février 2013; et

Il est de plus résolu que la commission fasse rapport de ses recommandations d'ici la fin août 2013; et

Il est de plus résolu de fournir suffisamment de ressources pour permettre l'étude en profondeur du sujet, dont les ressources personnelles, de déplacement et de communication nécessaires pour permettre aux membres de la commission d'être bien renseignés sur le sujet.

**2013/01:071 MOTION DE RENVOI**  
Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:070 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:070 RENVOYÉE**

**2013/01:072 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les candidates et candidats au doctorat consacrent la majeure partie de leur temps à la recherche; et

Attendu que les candidates et candidats au doctorat de l'étranger sont publiquement considérés par le système d'éducation postsecondaire comme entraînant des « coûts » plutôt que comme des chercheuses et chercheurs productifs; par conséquent,

Il est résolu de créer une liste de diffusion médiatique pour répondre aux articles sur la recherche afin de mettre en valeur le rôle des chercheuses et chercheurs étudiants dans les recherches décrites par les médias; et

Il est de plus résolu de publiciser le rôle des étudiantes et étudiants de doctorat en qualité de chercheuses et chercheurs; et

Il est de plus résolu de charger la Fédération de tenter de collaborer avec le Conseil des universités de l'Ontario (CUO), et d'autres organismes semblables, pour mettre en valeur la recherche des étudiantes et étudiants étrangers qui font leur doctorat.

**2013/01:073 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:072 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:072 RENVOYÉE**

**2013/01:074 MOTION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**

Section 19/Section 97

Attendu que l'appellation courante de l'Association modulaire des étudiantes et étudiants handicapés est de nature exclusive et ne tient pas compte de la diversité de la collectivité; et

Attendu que le libellé courant pourrait être modifié afin de refléter la diversité de la collectivité; par conséquent,

Il est résolu de modifier l'appellation de l'Association modulaire des étudiantes et étudiants handicapés à l'Association modulaire des étudiantes et étudiants handicapés, sourds et atteints de maladie mentale; et

Il est de plus résolu d'apporter les modifications appropriées au Règlement VII afin de répondre convenablement à l'intention exprimée dans la clause ci-dessus.

**2013/01:075 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:074 au Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:074 RENVOYÉE**

**2013/01:076 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que la campagne nationale sur le capacitisme et l'accessibilité est en train de réorienter son thème de « Nous sommes tous capables » à « Prendre possession de notre corps et de notre esprit »; et

Attendu que l'élément de l'Ontario a une occasion unique de combiner des aspects de la campagne nationale avec des aspects plus locaux, tels que la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO); et

Attendu que la mise en œuvre de la LAPHO, ses diverses normes et les multiples promesses non tenues par le gouvernement nécessitent beaucoup d'explications et de diffusion auprès de nos membres; par conséquent,

Il est résolu d'appuyer et d'adopter activement la campagne « Prendre possession de notre corps et de notre esprit : handicap, oppression, action »; et

Il est de plus résolu de produire un guide et du matériel de promotion par le biais du Groupe modulaire des étudiantes et étudiants handicapés pour souligner les succès, les échecs, les faiblesses et les applications de la LAPHO.

**2013/01:077 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:076 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:076 RENVOYÉE**

**2013/01:078 MOTION**

Section 98/Section 97

Attendu que le transport en commun à prix abordable est une nécessité pour les collectivités dans tout le pays; et

Attendu que des efforts ont été déployés en vue de privatiser en tout ou en partie les réseaux de transport en commun; et

Attendu que les réseaux de transport en commun hors des centres urbains requièrent un appui accru en fonds publics; et

Attendu que les réseaux de transport en commun sont rarement pleinement accessibles aux personnes ayant des capacités différentes; et

Attendu que l'organisation communautaire autour des initiatives de transport en commun prend de l'expansion partout en Ontario; et

Attendu que la création d'une stratégie nationale normaliserait la plupart des différences dans la qualité des réseaux de transport en commun; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération appuie les coalitions pour le transport en commun en adhérant à des organisations actives.

**2013/01:079 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:078 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:078 RENVOYÉE**

**2013/01:080 MOTION**

Section 98/Section 97

Attendu que le 16 novembre 2012, un groupe qui se prétend être un groupe de « sensibilisation aux droits des hommes » à l'Université de Toronto a invité Warren Farrell à faire une conférence sur le campus; et

Attendu que Warren Farrell fait la promotion d'idées misogynes et haineuses sur les femmes et d'idéologies qui font la promotion de l'inégalité des sexes, et conteste l'autonomie physique des femmes, justifie les agressions sexuelles et qualifie le féminisme de mouvement violent; et

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Université de Toronto ont avisé l'administration de l'Université de Toronto de cette situation, lui demandant d'agir en raison de la flagrante violation du Code des droits de la personne de l'Ontario que représentent les idées de Farrell; et

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto a refusé d'agir; et

Attendu qu'en l'absence d'action de l'Université, les étudiantes et étudiants ont réagi en organisant une pétition et une manifestation; et

Attendu que la police a alors été appelée sur le campus et que les officiers ont violemment attaqué et blessé des activistes; et

Attendu que des membres du prétendu groupe de « sensibilisation aux droits des hommes » ont aussi violemment attaqué et blessé des activistes; et

Attendu qu'une étudiante qui s'était exprimée pendant la manifestation est devenue la cible des activistes de « défense des droits des hommes » sur Internet, et ces activistes demandent à des hommes de l'Université de Toronto de la surveiller et de décrire ses gestes sur un blogue qui contient de nombreuses idées haineuses sur les femmes; et

Attendu que, par conséquent, des hommes ont commencé à harceler cette femme et les syndicats étudiants qui la défendent; et

Attendu que ce groupe a indiqué clairement qu'il désire que Farrell fasse une tournée d'autres écoles afin de répandre son message et son idéologie haineuse sur les « droits des hommes »; et

Attendu que ce groupe tente de fonder des sections et des centres de services dans les collèges et universités du Canada; et

Attendu que ces groupes prétendent que leur message est un message d'« égalité », mais qu'il s'agit en fait d'une réponse misogyne, sexiste, cissexiste, hétérosexiste et homophobe à ceux et celles qui défient la position de privilège des cis-mâles dans notre société; par conséquent,



Il est résolu d'écrire une lettre à l'administration de l'Université de Toronto pour lui demander d'agir afin de protéger ses étudiantes et étudiants contre les discours et gestes haineux et contre la violence et la répression policière; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

**2013/01:081 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:080 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:080 RENVOYÉE**

**2013/01:082 MOTION**

Section 98/Section 97

Attendu que le recours à la prorogation du parlement en pleine session est de plus en plus exploité dans le but d'étouffer l'opposition à des lois, projets de loi et normes juridiques importants et controversés, ainsi que leur discussion, aux divers ordres de gouvernement; et

Attendu que le 15 octobre 2012, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a prorogé la Législature de l'Ontario; et

Attendu que, par conséquent, plus de 70 projets de loi sont morts au feuillet; et

Attendu que ces projets de loi comprennent la Loi sur la lutte contre l'intimidation et la Loi sur la protection du droit à la participation aux affaires publiques; et

Attendu que la prorogation de la Législature de l'Ontario a eu lieu à un moment où le gouvernement de l'Ontario faisait face à de multiples scandales, dont l'accusation d'outrage au Parlement contre le ministre Chris Bentley, le fiasco du transport aérien d'urgence Ornge, et des négociations collectives ratées; et

Attendu que la prorogation de la Législature de l'Ontario a eu lieu au même moment que la démission du premier ministre McGuinty; et

Attendu qu'il est évident que la prorogation de la Législature de l'Ontario favorise une politique partisane plutôt que le travail de la législature; par conséquent,

Il est résolu de condamner toute tentative en vue de proroger en mi-session les travaux de tout ordre de gouvernement à des fins partisans; et

Il est de plus résolu d'adresser une lettre au premier ministre McGuinty et aux libéraux de l'Ontario pour condamner la prorogation de la Législature de l'Ontario, et recommander vivement aux députées et députés du Parlement provincial de rétablir immédiatement la législature.

**2013/01:083 MOTION DE RENVOI**

Section 99/Section 109

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:082 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:082 RENVOYÉE**

### **13. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**2013/01:084 MOTION**

Section 85/Section 68

Il est résolu d'accepter le rapport du Comité exécutif.

**2013/01:085 MOTION DE REPORT**

Section 68/Section 32

Il est résolu de reporter l'étude du rapport du Comité exécutif à la séance plénière de clôture.

**ADOPTÉE**

**2013/01:084 REPORTÉE**

### **14. QUESTIONS DIVERSES**

**2013/01:086 MOTION D'URGENCE**

Section 78/Section 54

Attendu que la Ville d'Ottawa a dit à de nombreux étudiants et étudiantes à faible revenu des cycles supérieurs de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa qu'elle leur refusait le droit de faire une demande pour la subvention de la ville pour la garde d'enfants.

Attendu que la ville a dit qu'elle ne fournirait plus de subventions pour la garde d'enfants aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à compter de mai 2013; et

Attendu que la Ville d'Ottawa dit qu'elle accordera la priorité aux étudiantes et étudiants de premier cycle lors du processus de sélection pour l'octroi des subventions; et

Attendu que la garde d'enfants à prix abordable est un élément important d'accessibilité aux études pour les parents étudiants, et que l'impossibilité d'accéder aux services de garderie peut augmenter le taux de décrochage et le temps d'achèvement, et favoriser l'utilisation de services de garderie aux conditions dangereuses; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre de solidarité au maire et aux conseillères et conseillers municipaux de la ville d'Ottawa condamnant cette politique et demandant son abrogation, et d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires; et

Il est de plus résolu d'écrire une lettre au ministère de la Formation et des Collèges et Universités lui demandant de confirmer que les étudiantes et étudiants à faible revenu des cycles supérieurs ne seront pas exclus d'aucun programme de subventions pour la garde d'enfants dans la province de l'Ontario, et d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires.

**2013/01:087 MOTION DE RENVOI**

Section 78/Section 54

Il est résolu de renvoyer la motion 2012/08:086 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:086    RENVOYÉE**

**2013/01:088    MOTION D'URGENCE**

Section 24/Section 92

Il est résolu d'appuyer la journée d'action du 28 janvier de la campagne « Idle No More » (Jamais plus l'inaction).

**2013/01:089    MOTION DE RENVOI**

Section 24/Section 92

Il est résolu de renvoyer la motion 2012/08:088 au Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2013/01:088    RENVOYÉE**

**15.    ANNONCES**

**16.    SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**2013/01:090    MOTION**

Section 85/Section 68

Il est proposé de suspendre la séance plénière jusqu'à 10 h, le dimanche 20 janvier 2013.

**ADOPTÉE**

8:21 : La séance est suspendue.



## Procès-verbal de la séance plénière de clôture

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario

Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

10 h 19 : Le président d'assemblée George Soule procède à l'ouverture de la séance plénière de clôture.

### 2. APPEL NOMINAL

Section 1	Carleton University Students' Association	Absente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 20	Nipissing University Student Union	Absente
Section 24	Ryerson Students' Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Student Union	Présente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and Professional Students	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 39	McMaster University Graduate Students' Association	Absente
Section 41	Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Présente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Absente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 68	Fédération des étudiantes et étudiants de York	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Absente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Présente
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Présente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Absente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 94	Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Par procuration
Section 97	Association of Part-Time Undergraduate Students of the Université de Toronto	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Présente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union, University of Toronto	Présente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Présente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Présente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Présente
Section 106	Organization of Part-Time University Students, University of Windsor	Présente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Présente
Section 109	University of Toronto at Mississauga Students' Union	Présente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Présente
Section 111	Laurentian Students' Union-Barrie	Absente
	Thames Students Incorporated*	Absente

\*Membre éventuel

Soule dit que le quorum est atteint.

## Page 2 – Procès-verbal de la séance plénière de clôture

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### 3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 2013/01:084 MOTION

Section 85/Section 68

Il est résolu d'accepter le rapport du Comité exécutif.

La présidente, Sarah Jayne King, le représentant de l'Ontario à l'Exécutif national, Toby Whitfield, et la trésorière, Désirée Lamoureux, présentent le rapport du Comité exécutif.

#### 2013/01:084 ADOPTÉE

### 4. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET

La trésorière, Désirée Lamoureux, présente le rapport au nom du comité.

#### 2013/01:091 MOTION

Section 68/Section 107

Il est résolu d'accepter les états financiers de 2011-2012 tels que présentés.

#### ADOPTÉE

#### 2013/01:092 MOTION

Section 41/Section 92

Il est résolu d'adopter le budget révisé de 2012-2013 tel que présenté.

#### ADOPTÉE

#### 2013/01:093 MOTION

Section 107/Section 97

Il est résolu d'accepter le rapport du Comité du budget.

#### ADOPTÉE

### 5. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DES CAMPAGNES ET DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

La présidente, Sarah Jayne King, présente le rapport au nom du comité.

#### 2013/01:008 MOTION

Section 32/Section 97

Attendu que la Fédération reconnaît qu'une éducation de qualité passe par l'accessibilité universelle en ce qui concerne certaines conditions et certains services, incluant l'accès à des aliments abordables et de bonne qualité;

Attendu que des banques alimentaires viennent en aide aux étudiantes et étudiants ayant des besoins financiers immédiats en leur fournissant gratuitement de la nourriture, des articles personnels, des ressources et du soutien;

Attendu que la sensibilisation à la sécurité alimentaire au Canada est un outil important pour éliminer les obstacles systémiques à l'accès à des aliments sains; et

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Université Lakehead ont organisé l'initiative « FoodRide », une tournée cycliste pancanadienne dirigée par des étudiantes et étudiants pour sensibiliser la population aux enjeux de la sécurité alimentaire sur les campus postsecondaires d'un bout à l'autre du pays; et

Attendu que FoodRide vise à soutenir le travail des banques alimentaires étudiantes et communautaires en organisant de grandes campagnes de collecte d'aliments au sein de collectivités dans toutes les provinces; par conséquent,

Il est résolu de soutenir l'initiative FoodRide par un don monétaire de mille dollars (1000 \$) pour aider à couvrir les dépenses associées à l'organisation de l'initiative; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à contribuer à l'initiative FoodRide en lui fournissant les ressources suivantes, notamment : lettres d'appui, contributions financières, hébergement, organisateurs et bénévoles locaux pour la collecte d'aliments, relations avec les médias, publicités et toute autre ressource susceptible de contribuer au succès de l'initiative.

### **ADOPTÉE**

**2013/01:010**

#### **MOTION**

Section 68/Section 97

Attendu que le budget 2012 de l'Ontario a mis en péril des milliers d'emplois dans la fonction publique et qu'il proposait des coupures importantes dans les services publics et sociaux; et

Attendu que le gouvernement libéral de la province, avec l'appui du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, a adopté le projet de loi 115, qui retire aux enseignantes, enseignants, éducatrices et éducateurs du secteur public le droit de faire la grève et de négocier collectivement avec leurs employeurs; et

Attendu que la ministre de l'Éducation, Laurel Broten, a menacé de forcer les enseignantes et enseignants à retourner au travail s'ils décident d'utiliser des moyens de pression; et

Attendu que ce projet de loi crée un dangereux précédent pour tous les travailleurs et les travailleuses de la fonction publique en Ontario et partout au Canada; et

Attendu que les coupures budgétaires se soldent par une diminution de l'accès à des services sociaux et publics essentiels, desquels dépendent surtout les membres des communautés à faible revenu et marginalisées, telles que les personnes racialisées, immigrantes, sans papier, autochtones, queers, trans, handicapées, ainsi que les femmes; et

Attendu qu'en démissionnant, le premier ministre Dalton McGuinty a suspendu l'Assemblée législative de l'Ontario, interrompant ainsi le travail du gouvernement jusqu'à ce qu'un successeur lui soit désigné; et

Attendu que le gouvernement libéral de l'Ontario s'est engagé dans une politique irresponsable et bornée en matière d'éducation, comme en font foi le programme sélectif de bourse pour la réduction des frais de scolarité et le document de travail du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, qui cherchent à changer en profondeur l'éducation supérieure dans la province; et

Attendu que le gouvernement de l'Ontario a continuellement refusé de régler la question de la montée en flèche des frais de scolarité et de l'endettement étudiant; et

Attendu que le Parti libéral de l'Ontario prévoit la tenue d'un congrès du 25 au 27 janvier au Maple Leaf Gardens de Toronto; et

Attendu que le Parti libéral de l'Ontario profitera de ce congrès pour choisir un nouveau chef; et

Attendu que la Fédération du travail de l'Ontario a décidé d'organiser une manifestation le samedi 26 janvier pendant la tenue du congrès du Parti libéral de l'Ontario, pour contester l'affront aux droits des travailleuses et travailleurs et les coupures dans les services sociaux; par conséquent,

Il est résolu d'appuyer la manifestation du 26 janvier pour les droits et la démocratie lancée par la Fédération du travail de l'Ontario; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales membres à appuyer la manifestation; et

## Page 4 – Procès-verbal de la séance plénière de clôture

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à organiser des groupes de membres qui participeront au rassemblement en solidarité avec les travailleuses, les travailleurs et les collectivités de l'Ontario.

### **ADOPTÉE**

**2013/01:012**

#### **MOTION**

Section 68/Section 97

Attendu que le gouvernement provincial a haussé le salaire minimum à 10,25 \$ l'heure en 2010; et

Attendu que le Centre canadien de politiques alternatives a publié trois rapports en octobre et novembre 2012 pour mettre en valeur le concept d'un revenu de subsistance, soit « Enhancing Democratic Citizenship, Deepening Distributive Justice : The Living Wage Movement », « A Living Wage As a Human Right », et « Corporate Social Responsibility and Living Wage »; et

Attendu qu'un revenu de subsistance constitue le salaire horaire minimum requis, selon les dépenses réelles de deux adultes qui travaillent et qui vivent dans une famille de quatre personnes, pour répondre à leurs besoins et leur permettre de participer à la vie civique/sociale de leur collectivité; et

Attendu que pour gagner un revenu de subsistance, un salaire minimum de 16 \$ à 18 \$ est requis pour un couple ayant deux jeunes enfants et vivant dans la province de l'Ontario; et

Attendu qu'en Colombie-Britannique une vaste coalition a œuvré avec un certain succès à l'établissement d'un revenu de subsistance; et

Attendu que les revenus de subsistance forment le fondement d'une société au sein de laquelle ses membres peuvent atteindre un niveau de vie équitable et un niveau de revenu requis pour permettre à une famille donnée de devenir indépendante; par conséquent,

Il est résolu d'appuyer les résultats des trois rapports; et

Il est de plus résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario collabore avec les conseils de travail partout en Ontario, avec la Coalition de bons emplois pour tous et avec d'autres organisations pour appuyer la campagne pour un revenu de subsistance et y participer; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à participer sur leur campus à la campagne pour un revenu de subsistance.

### **ADOPTÉE**

**2013/01:020**

#### **MOTION**

Section 68/Section 97

Attendu qu'une offensive militaire a été déclenchée à Gaza au début de novembre; et

Attendu que les Nations Unies ont signalé le décès de plus de 100 civils; et

Attendu que l'occupation et le blocus continuel ont créé une crise humanitaire à Gaza, limitant la liberté de circuler et l'accès au commerce, à l'alimentation, aux médicaments et à l'éducation; et

Attendu qu'une levée du blocus contre la bande de Gaza faisait partie du cessez-le-feu négocié; et

Attendu que le gouvernement canadien a donné son appui sans équivoque à l'offensive militaire; par conséquent,

Il est résolu de condamner l'offensive militaire à Gaza; et



Il est de plus résolu d'appuyer la levée du blocus à Gaza stipulée par le cessez-le-feu; et

Il est de plus résolu d'écrire au premier ministre Steven Harper et au ministre des Affaires étrangères, John Baird, une lettre condamnant leur appui sans équivoque pour l'offensive militaire contre Gaza; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

### **ADOPTÉE**

**2013/01:022**

#### **MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que l'augmentation du budget du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario (BESO) est insuffisante pour compenser la hausse prévue des inscriptions aux cycles supérieurs, ce qui réduit les chances des étudiantes et étudiants d'obtenir une telle bourse; et

Attendu que les priorités de financement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ont été réorientées vers la recherche reliée à l'industrie, rendant ainsi l'appui des trois conseils subventionnaires plus difficile à obtenir pour les étudiantes et étudiants qui entreprennent de la recherche fondamentale; et

Attendu que les demandes obligatoires pour des bourses du CRSNG, du CRSH et du BESO constituent un investissement important en termes de temps et d'efforts, autant de la part des établissements que des étudiantes et étudiants individuels; et

Attendu que plusieurs facultés d'études supérieures ont souligné que le délai d'achèvement des études était une préoccupation principale; et

Attendu que les demandes de bourses obligatoires soutirent du temps qui pourrait être consacré aux cours et à la recherche, rendant plus difficile l'obtention d'une bourse, et rendant les étudiantes et étudiants moins portés à présenter des demandes de bourses à d'autres établissements; et

Attendu que les demandes de bourses obligatoires constituent une source importante de stress inutile pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs; et

Attendu que les frais pour les relevés de notes nécessaires aux demandes de bourses représentent des dépenses annuelles injustes pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer à toute politique départementale ou institutionnelle qui oblige les étudiantes et étudiants à faire des demandes de bourses, et aux mesures punitives imposées à ceux et celles qui ne présentent pas de demandes de bourses; et

Il est de plus résolu de faire connaître l'opposition de la Fédération aux établissements qui maintiennent de telles politiques; et

Il est de plus résolu, dans les cas où les établissements continuent d'imposer des demandes de bourses obligatoires, de faire pression pour que les frais de relevés de notes reliés à ces demandes soient remboursés.

### **REJETÉE**

**2013/01:026**

#### **MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants ont fréquemment besoin de prendre congé de leurs études pour diverses raisons, dont le rétablissement après une maladie mentale; et

Attendu que les étudiantes et étudiants qui se prévalent d'un tel congé peuvent perdre leur aide financière, ce qui occasionne un stress financier supplémentaire et les dissuade a priori de prendre congé, ce qui pourrait nuire à leur santé; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre au ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour exiger que les étudiantes et étudiants ayant des bourses d'études supérieures de l'Ontario et d'autres formes d'aide du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario puissent prendre congé sans crainte de perdre leur aide financière; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires; et

Il est de plus résolu d'ajouter cette exigence dans les documents de pression et autres activités de pression auprès du gouvernement.

**2013/01:094 MOTION DE MODIFICATION**

Section 27/Section 78

Il est résolu de modifier la première clause de la motion 2013/01:026 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu d'écrire une lettre au ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour exiger que les étudiantes et étudiants ayant des bourses d'études supérieures de l'Ontario et d'autres formes d'aide du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario puissent prendre des congés, parentaux ou autres, sans craindre de perdre leur aide financière; et »

**ADOPTÉE**

**2013/01:026 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:030 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Ontario qui souhaitent faire modifier leur statut d'étudiante ou d'étudiant étranger à celui d'étudiante ou d'étudiant canadien doivent respecter des dates-limites fermes imposées par le gouvernement de l'Ontario (quatre dates-limites par année dans le cas d'étudiants de premier cycle et trois dates-limites par année dans le cas d'étudiants des cycles supérieurs); et

Attendu que l'omission de faire modifier son statut avant l'une des dates-limites peut faire en sorte qu'une étudiante ou un étudiant étranger doive payer des frais de scolarité exorbitants pendant un trimestre supplémentaire en raison du maintien de son statut d'étudiante ou d'étudiant étranger; et

Attendu que certains obstacles font en sorte que des étudiantes et étudiants n'aient pas connaissance de ces dates-limites, dont le manque de services d'orientation offerts aux étudiantes et étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement ou le manque de sensibilisation aux enjeux de ces étudiantes et étudiants parmi les personnes qui supervisent le travail des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre ouverte au ministre de la Formation et des Collèges et Universités lui demandant d'éliminer ces dates-limites et de plutôt obliger les établissements d'enseignement de faire preuve de souplesse envers les étudiantes et étudiants qui souhaitent faire modifier leur statut; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires; et

Il est de plus résolu d'inclure la demande d'élimination de ces dates-limites dans les documents de pression et d'autres moyens de pression exercés auprès du gouvernement.

**2013/01:095 MOTION DE MODIFICATION**

Section 97/Section 109

Il est résolu de modifier la deuxième clause de la motion 2013/01:030 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires et à étudier la possibilité de travailler avec des groupes de défense communautaires; et »

**ADOPTÉE**

**2013/01:030 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:032 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que la Fédération a lancé la campagne « Soins de santé sans frontières » pour que les étudiantes et étudiants étrangers puissent avoir accès à l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP); et

Attendu que, depuis avril 2012, le Manitoba est devenu la cinquième province à inclure les étudiantes et étudiants étrangers dans le régime public d'assurance-maladie; et

Attendu que le site Web de l'élément provincial du Manitoba de la Fédération déclare : « En 2010, les présidentes et présidents de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg, de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université de Brandon ont présenté des lettres au gouvernement provincial afin de soutenir les campagnes des étudiantes et étudiants. En octobre 2011, le gouvernement [du Manitoba] a annoncé qu'il projetait d'inclure les étudiantes et étudiants étrangers sous le régime public d'assurance-maladie »; et

Attendu que le recrutement des étudiantes et étudiants étrangers continue d'être une priorité pour le Conseil des universités de l'Ontario (CUO) et l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC); par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre ouverte à la présidente du CUO pour lui demander d'appuyer l'accès des étudiantes et étudiants étrangers à l'OHIP; et

Il est de plus résolu d'écrire une lettre au président du Comité consultatif permanent des relations internationales (CCPRI) de l'AUCC pour demander l'appui du comité et de l'Association pour l'élargissement de l'accès à l'OHIP afin d'inclure les étudiantes et étudiants étrangers; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires à l'administration de leur établissement et aux représentantes et représentants de leur établissement auprès du CUO et de l'AUCC, ainsi qu'à la présidente du CUO et au président du CCPRI.

**2013/01:096 MOTION DE MODIFICATION**

Section 109/Section 98

Il est de plus résolu d'ajouter la clause suivante à la motion 2013/01:032 :

« Il est de plus résolu d'écrire une lettre ouverte à la ministre de la Santé pour lui demander d'accorder l'accès des étudiantes et étudiants étrangers à l'OHIP. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:032 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:034 MOTION**

Section 24/Section 97

Attendu que la canalisation n° 9 d'Enbridge, un projet d'oléoduc, prévoit l'inversion de la direction de l'écoulement de pétrole de l'oléoduc qui alimente actuellement Sarnia, en Ontario, depuis Montréal; et

Attendu qu'en plus du projet d'oléoduc Northern Gateway dans le Nord de la Colombie-Britannique, ce projet s'inscrit dans un programme d'expansion général de 12 milliards de dollars visant à répondre aux besoins découlant d'une exploitation accrue des sables bitumineux de l'Alberta; et

Attendu que le plan proposé d'inverser la direction de l'écoulement donnerait accès au bitume extrait des sables bitumineux aux raffineries sur la côte est des États-Unis, ainsi qu'aux exportations par pétroliers du bitume extrait des sables bitumineux aux raffineries des États-Unis situées près du golfe du Mexique; et

Attendu qu'en cas de rupture, l'oléoduc pourrait déverser du pétrole et des minéraux sur des terres agricoles et arables; et

Attendu qu'en 2010, la rupture d'un oléoduc très similaire à la canalisation n° 9 à Kalamazoo, dans l'État du Michigan, a mené au déversement de trois millions de litres de bitume dilué dans la rivière Kalamazoo, et qu'en 2001, la rupture d'un plus petit oléoduc à Hamilton a mené au déversement de 95 000 litres dans un champ agricole; et

Attendu qu'à l'instar de nombreux autres oléoducs, la canalisation n° 9 violerait des droits issus de traités et aurait des effets préjudiciables sur de nombreuses collectivités des Premières nations, dont la Nation d'Aamjiwnaang située tout près des limites de Sarnia, en Ontario; et

Attendu que les environnementalistes considèrent ce projet comme une première étape vers la monopolisation de l'approvisionnement de l'Ontario en pétrole brut extrait des sables bitumineux; et

Attendu que l'extraction et l'exploitation des sables bitumineux sont responsables de la déforestation, de la contamination de plans d'eau, de l'érosion des sols, de l'épuisement et la disparition d'espèces fauniques et d'une hausse des émissions de gaz à effet de serre; par conséquent,

Il est résolu de condamner le projet d'inversion de la direction de l'écoulement de la canalisation n° 9; et

Il est de plus résolu d'écrire une lettre au ministre des Ressources naturelles, Joe Olivier, et à Enbridge Inc. condamnant le projet d'inversion de la direction de l'écoulement de l'oléoduc et des projets de même nature; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires et à entreprendre des actions à ce sujet sur leur campus.

Le délégué de la section 85 Sean Maguire s'abstient de participer aux discussions concernant cette motion.

**2013/01:097 MOTION DE MODIFICATION**

Section 97/Section 32

Il est résolu de modifier la clause finale de la motion 2013/01:034 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires, à entreprendre des actions à ce sujet sur leur campus, et à fournir du soutien additionnel aux communautés qui résistent au projet d'inversion de la direction de l'écoulement de la canalisation n° 9. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:034    ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:040    MOTION**

Section 24/Section 97

Attendu que des partenariats public-privé (PPP) voient le jour lorsqu'un service gouvernemental ou une opération commerciale privée est financé et exploité par un partenariat formé du gouvernement et d'une ou de plusieurs entreprises privées; et

Attendu que des partenariats public-privé s'avèrent souvent plus coûteux puisque le financement privé coûte plus cher et est plus risqué que le financement public; et

Attendu que des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario ont invoqué le manque d'un financement public adéquat pour justifier leur décision d'opter pour un partenariat public-privé; et

Attendu que des exemples de partenariats public-privé se trouvent sur nombre de campus en Ontario, dont celui de l'Université Ryerson, où l'établissement a conclu des partenariats avec Aramark (pour les services d'alimentation sur le campus), le groupe MPI (pour la construction d'une nouvelle résidence) ainsi que Global Spectrum et Mattamy Homes (pour la construction d'un nouveau centre sportif); et

Attendu que la plupart des partenariats public-privé visent à maximiser le rendement à faible risque d'investisseurs et de financiers privés, au détriment des contribuables et du grand public à long terme; et

Attendu qu'il existe un certain nombre de cas où des partenariats public-privé se sont avérés moins avantageux que des projets entièrement publics, dont le cas de l'hôpital municipal de Brampton, où le vérificateur général de l'Ontario a révélé que le partenariat public-privé avait coûté 200 millions de dollars de plus en fonds publics que si l'hôpital avait été financé et construit directement par la province; et

Attendu qu'un autre exemple des effets négatifs de partenariats public-privé concerne l'Université du Québec à Montréal, où un partenariat public-privé a échoué et fait passer les coûts assumés par le public de 200 millions dollars à 400 millions de dollars; et

Attendu que, souvent, les détails concernant les partenariats public-privé conclus avec nos collègues et nos universités sont peu publicisés; et

Attendu que les partenariats public-privé contribuent à la privatisation de nos services publics, dont de l'enseignement postsecondaire, menant à des hausses de frais de scolarité et une baisse de la qualité de l'éducation; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer aux partenariats public-privé et à toute privatisation future de l'enseignement postsecondaire; et

Il est de plus résolu de produire des documents d'information sur les partenariats public-privé afin de sensibiliser les membres au phénomène; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à déposer des demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour connaître les détails des partenariats public-privé conclus sur leur campus.

**ADOPTÉE**

**2013/01:042 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que le gouvernement provincial a lancé une campagne de cinq millions de dollars pour publiciser la Bourse de l'Ontario pour les frais de scolarité; et

Attendu que la Bourse de l'Ontario pour les frais de scolarité n'est pas réellement une réduction de 30 pour cent des frais de scolarité et que près de sept étudiantes et étudiants sur neuf dans la province n'y sont pas admissibles; et

Attendu que le gouvernement provincial a éliminé des bourses comme la bourse de la reine Elizabeth II et la bourse pour les études en français dans le dernier budget; et

Attendu que les cinq millions affectés à la campagne auraient pu servir à rendre l'éducation plus accessible; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre au ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour condamner la campagne publicitaire et indiquer comment ces fonds auraient pu être mieux dépensés; et

Il est de plus résolu de réaffirmer dans la lettre la position selon laquelle une réduction immédiate des frais de scolarité serait plus efficace que la Bourse de l'Ontario pour les frais de scolarité; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres au ministre de la Formation et des Collèges et Universités lui démontrant comment les fonds auraient pu être mieux dépensés.

**ADOPTÉE**

**2013/01:046 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que la population de la Première nation crie de Beaver Lake a signé le Traité 6 en 1876 en échange de l'accès à leurs terres et du droit garanti d'y pratiquer la pêche et la chasse à perpétuité; et

Attendu que la *Loi constitutionnelle de 1982* et de récentes décisions des tribunaux canadiens établissent que l'exercice valable des droits conférés par traité exige la protection d'habitats naturels suffisants pour assurer des conditions propices à l'épanouissement des animaux et des poissons; et

Attendu que la nation crie de Beaver Lake affirme que l'industrie du pétrole lourd détruit son territoire; et

Attendu que la nation crie de Beaver Lake poursuit les gouvernements du Canada et de l'Alberta pour protéger sa culture, la santé de la forêt boréale, l'habitat qui assure la survie de sa population depuis des générations et la santé de millions d'autres personnes dont la vie est affectée par l'exploitation des sables bitumineux; et

Attendu que les sables bitumineux sont souvent désignés sous le vocable de « l'autre déversement de pétrole » de l'Amérique du Nord et font l'objet de vives contestations sur plusieurs fronts; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre aux gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta appuyant la population de la nation crie de Beaver Lake; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire une lettre aux gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta appuyant la population de la nation crie de Beaver Lake.

Le délégué de la section 85 Sean Maguire s'abstient de participer aux discussions concernant cette motion.

**2013/01:098 MOTION DE MODIFICATION**

Section 97/Section 19

Il est résolu d'ajouter la clause suivante à la motion 2013/01:046 :

« Il est de plus résolu d'envoyer une lettre de solidarité à la Première nation crie de Beaver Lake appuyant sa résistance aux projets d'exploitation des sables bitumineux; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres de solidarité à la Première nation crie de Beaver Lake appuyant sa résistance aux projets d'exploitation des sables bitumineux. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:098 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:048 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) a manifesté l'intérêt d'ouvrir un nouveau casino dans la région du Grand Toronto (RGT); et

Attendu que lors d'un référendum de la ville de Toronto, en 1997, plus de 70 pour cent des résidentes et résidents ont voté contre l'ouverture et l'exploitation d'un casino à Toronto; et

Attendu que des études démontrent que, parmi toutes les formes de jeux, les casinos ont le plus grand potentiel d'augmenter le crime; et

Attendu que des études démontrent également que les problèmes sociaux qu'entraînent les casinos éclipsent tous les avantages économiques qu'ils pourraient avoir; et

Attendu que les casinos ne s'intègrent pas bien dans le tissu urbain et ont donc une incidence défavorable sur le développement d'une ville; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre au ministre des Finances et au premier ministre de l'Ontario pour s'opposer à l'ouverture d'un casino dans la région du Grand Toronto; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

**ADOPTÉE**

**2013/01:050 MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que le mercredi 28 novembre, des étudiantes et étudiants à l'Université de Jaffna ont été attaqués par les forces militaires sri lankaises parce qu'ils commémoraient lors d'un défilé silencieux les personnes qui ont perdu la vie en luttant pour un pays tamoul ; et

Attendu que le président du syndicat des étudiantes et étudiants de Jaffna a été arrêté quelques jours plus tard, et que le gouvernement du Sri Lanka exige que l'université livre les autres chefs étudiants; et

Attendu que la militarisation des campus dans le but d'étouffer le conflit constitue une menace à l'accès à l'éducation; par conséquent,

Il est résolu de condamner ces actes du gouvernement sri lankais; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à collaborer avec les organisations étudiantes tamoules pour soutenir les étudiantes et étudiants de l'Université de Jaffna.

**ADOPTÉE**

## Page 12 – Procès-verbal de la séance plénière de clôture

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### 2013/01:052 MOTION

Section 99/Section 97

Attendu qu'une élection provinciale aura peut-être lieu au printemps; et

Attendu qu'un nouveau chef du Parti libéral et premier ministre sera choisi au cours des prochaines semaines; et

Attendu que la campagne « À nous de jouer » a incité chacun des principaux partis politiques à inscrire les enjeux liés à l'éducation postsecondaire dans son programme électoral; et

Attendu que 90 pour cent des Ontariennes et Ontariens croient que les frais de scolarité devraient être réduits ou gelés; et

Attendu que le climat politique changeant représente une excellente occasion pour placer les enjeux liés à l'éducation postsecondaire au cœur des conversations; par conséquent,

Il est résolu d'élaborer un plan d'action pour se préparer à la tenue possible d'élections provinciales; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à organiser des mobilisations au cas où il y aurait une élection provinciale.

### ADOPTÉE

### 2013/01:056 MOTION

Section 49/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Ontario se sont engagés à condamner les violations des droits de la personne autour du monde et à lutter contre celles-ci; et

Attendu que des étudiantes et étudiants de l'Ontario se sont ralliés pour former des groupes de solidarité pour le soutien des droits de la personne en Palestine; et

Attendu que les groupes de solidarité de la Palestine (GSP) ou leurs équivalents existent au sein de nombreuses associations locales membres; et

Attendu qu'une Coalition de solidarité pour la Palestine en Ontario (OPSC - Ontario Palestinian Solidarity Coalition) a été formée pour traiter de la question des luttes continues en Palestine; et

Attendu qu'une conférence sera tenue en février à London, en Ontario, dans le but de créer des liens entre les GSP en Ontario et d'offrir des ateliers pour informer et former les exécutifs des GSP ou leurs équivalents; et

Attendu que la Fédération a condamné la violence à Gaza lors de la dernière Assemblée générale nationale; par conséquent,

Il est résolu de charger les sections locales d'encourager les chefs des GSP ou leurs équivalents sur leurs campus à nouer des liens avec l'OPSC et à assister en février à la conférence de London, en Ontario; et

Il est de plus résolu de faire un don de 2000 \$ à la conférence; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à appuyer les GSP ou leurs équivalents pour les aider à payer leurs frais de déplacement et autres dépenses, tel que le logement, entre autres; et

Il est de plus résolu d'envoyer une délégation à la conférence du 24 février pour y participer et animer un atelier sur l'importance de la participation des syndicats étudiants au mouvement de solidarité pour la Palestine.



**2013/01:099 MOTION DE MODIFICATION**

Section 98/Section 97

Il est résolu de modifier la clause finale de la motion 2013/01:056 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des délégations à la conférence du 24 février pour y participer et animer un atelier sur l'importance de la participation des syndicats étudiants au mouvement de solidarité pour la Palestine. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:056 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:062 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que la liberté universitaire est une question primordiale pour les étudiantes et étudiants; et

Attendu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario n'a pas de campagne sur ce sujet; et

Attendu que le financement public de la recherche diminue sans cesse, forçant ainsi les étudiantes et étudiants à chercher du soutien financier auprès des entreprises privées, ce qui transforme un bien public (la recherche) en bien privé; par conséquent,

Il est résolu de créer des ressources pour promouvoir un accroissement du financement public de la recherche et une diminution de la dépendance envers le financement privé; et

Il est de plus résolu de créer du matériel pour informer les étudiantes et étudiants au sujet des dommages potentiels à la liberté universitaire, entre autres, qui pourraient être causés par le financement privé de la recherche et de l'éducation.

**ADOPTÉE**

**2013/01:064 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les frais suivant la période de candidature pour les doctorats et les maîtrises sont élevés et surviennent à un moment où les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs sont déjà lourdement endettés et qu'ils pourraient ne pas avoir accès à du financement; par conséquent,

Il est résolu d'organiser une action pour retenir provisoirement les frais pour tous les étudiants et étudiantes qui doivent payer des frais de scolarité après la période de candidature pour l'année scolaire 2013-2014.

**REJETÉE**

**2013/01:066 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que l'accord de licence d'Access Copyright est extrêmement inquiétant sur le plan juridique et devient une licence superflue en raison de la réglementation existante sur l'utilisation équitable; par conséquent,

Il est résolu de créer du matériel éducatif/d'information en collaboration avec des avocates et avocats et des conseillères et conseillers juridiques, dont, sans toutefois s'y limiter, Ariel Katz, Samuel Trosow, Michael Geist et Howard Knopf, afin d'informer les étudiantes et étudiants sur l'utilisation équitable et sur la Loi sur le droit d'auteur.

**REJETÉE**

**2013/01:068 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les plus récents cadres sur le budget et les frais de scolarité imposent de nouvelles hausses de frais de scolarité aux étudiantes et étudiants; et

Attendu que les néo-démocrates, les libéraux et les conservateurs auraient pu agir pour empêcher ces hausses pendant qu'ils négociaient le budget; et

Attendu qu'aucun parti politique en Ontario n'a adopté une solide position en faveur des étudiantes et étudiants; et

Attendu que se tiennent de nombreuses élections politiques au sein des parties qui permettraient aux étudiantes et étudiants de voter pour des politiciennes et politiciens qui les sont plus favorables pour diriger ces partis; et

Attendu qu'une participation accrue des étudiantes et étudiants au processus politique bénéficie habituellement à toute la population étudiante; par conséquent,

Il est résolu de fournir aux sections locales des documents pour aider leurs membres à comprendre le fonctionnement des partis politiques et le rôle qu'ils peuvent jouer pour modifier le fonctionnement de leur parti préféré à l'avantage des étudiantes et étudiants; et

Il est de plus résolu de fournir aux sections locales des ressources pour aider leurs membres à s'organiser eux-mêmes pendant les élections générales et pendant les élections internes des partis; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à adopter un mode de fonctionnement qui encourage l'ensemble des étudiantes et étudiants à participer au processus politique et qui respecte celles et ceux qui choisissent de ne pas y participer; et

Il est de plus résolu d'organiser ces actions d'une manière non partisane qui appuie tous les partis.

**REJETÉE**

**2013/01:070 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs dans les pays européens sont maintenant considérés comme des employés; et

Attendu qu'Eurodoc a adopté la position que les candidates et candidats au doctorat doivent être considérés comme des employés; et

Attendu que les candidates et candidats au doctorat dans les Pays-Bas ont tenté de lutter contre les efforts en vue de convertir les candidates et candidats au doctorat d'employés à étudiants; et

Attendu que bon nombre de candidates et candidats au doctorat au Canada sont déjà traités comme des employés en tout, sauf quant à leur paie et leurs droits; et

Attendu que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs se trouvent dans une situation précaire à la fin de leurs études parce que leur aide financière provient de sources non stables comme les bourses d'études; par conséquent,

Il est résolu de créer une commission, par l'entremise du Caucus ontarien des 2e et 3e cycles, en vue d'étudier le modèle d'emploi pour les candidates et candidats au doctorat canadiens; et

Il est de plus résolu d'encourager chaque association locale des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à désigner une candidate ou un candidat au doctorat à la commission avant le début de février 2013; et

Il est de plus résolu que la commission fasse rapport de ses recommandations d'ici la fin août 2013; et

Il est de plus résolu de fournir suffisamment de ressources pour permettre l'étude en profondeur du sujet, dont les ressources personnelles, de déplacement et de communication nécessaires pour permettre aux membres de la commission d'être bien renseignés sur le sujet.

**2013/01:100 MOTION DE MODIFICATION**

Section 47/Section 32

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:070 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu d'incorporer une étude du modèle d'emploi pour les candidates et candidats au doctorat canadiens dans la recherche actuelle de la Fédération concernant les frais de scolarité réduits pour la période post-programme des études supérieures; et

Il est de plus résolu que cette recherche soit présentée au Caucus ontarien des 2e et 3e cycles, à l'Assemblée générale annuelle d'août. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:070 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:072 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que les candidates et candidats au doctorat consacrent la majeure partie de leur temps à la recherche; et

Attendu que les candidates et candidats au doctorat de l'étranger sont publiquement considérés par le système d'éducation postsecondaire comme entraînant des « coûts » plutôt que comme des chercheuses et chercheurs productifs; par conséquent,

Il est résolu de créer une liste de diffusion médiatique pour répondre aux articles sur la recherche afin de mettre en valeur le rôle des chercheuses et chercheurs étudiants dans les recherches décrites par les médias; et

Il est de plus résolu de publiciser le rôle des étudiantes et étudiants de doctorat en qualité de chercheuses et chercheurs; et

Il est de plus résolu de charger la Fédération de tenter de collaborer avec le Conseil des universités de l'Ontario (CUO), et d'autres organismes semblables, pour mettre en valeur la recherche des étudiantes et étudiants étrangers qui font leur doctorat.

**2013/01:101 MOTION DE MODIFICATION**

Section 19/Section 47

Il est résolu de modifier la première clause de la motion 2013/01:072 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu de créer un forum électronique pour les associations membres locales qui s'y intéressent, sur lequel elles pourraient discuter et offrir de l'aide pour la préparation de réponses à l'échelle locale aux articles et à d'autres médias qui parlent de la recherche dans le domaine de l'éducation postsecondaire. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:072 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:076 MOTION**

Section 19/Section 97

Attendu que la campagne nationale sur le capacitisme et l'accessibilité est en train de réorienter son thème de « Nous sommes tous capables » à « Reprendre possession de notre corps et de notre esprit »; et

Attendu que l'élément de l'Ontario a une occasion unique de combiner des aspects de la campagne nationale avec des aspects plus locaux, tels que la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO); et

Attendu que la mise en œuvre de la LAPHO, ses diverses normes et les multiples promesses non tenues par le gouvernement nécessitent beaucoup d'explications et de diffusion auprès de nos membres; par conséquent,

Il est résolu d'appuyer et d'adopter activement la campagne « Reprendre possession de notre corps et de notre esprit : handicap, oppression, action »; et

Il est de plus résolu de produire un guide et du matériel de promotion par l'entremise du Groupe modulaire des étudiantes et étudiants handicapés pour souligner les succès, les échecs, les faiblesses et les applications de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

**2013/01:102 MOTION DE MODIFICATION**

Section 98/Section 54

Il est résolu d'ajouter la clause suivante à la motion 2013/01:076 :

« Il est de plus résolu de produire un document sur les meilleures pratiques et de le distribuer pour aider les sections locales à se conformer aux normes de la LAPHO et à établir, voire surpasser, ces normes sur les campus locaux. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:076 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:078 MOTION**

Section 98/Section 97

Attendu que le transport en commun à prix abordable est une nécessité pour les collectivités dans tout le pays; et

Attendu que des efforts ont été déployés en vue de privatiser en tout ou en partie les réseaux de transport en commun; et

Attendu que les réseaux de transport en commun hors des centres urbains requièrent un appui accru en fonds publics; et

Attendu que les réseaux de transport en commun sont rarement pleinement accessibles aux personnes ayant des capacités différentes; et

Attendu que l'organisation communautaire autour des initiatives de transport en commun prend de l'expansion partout en Ontario; et

Attendu que la création d'une stratégie nationale normaliserait la plupart des différences dans la qualité des réseaux de transport en commun; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération appuie les coalitions pour le transport en commun en adhérant à des organisations actives.

**ADOPTÉE**

**2013/01:080 MOTION**

Section 98/Section 97

Attendu que le 16 novembre 2012, un groupe qui se prétend être un groupe de « sensibilisation aux droits des hommes » à l'Université de Toronto a invité Warren Farrell à faire une conférence sur le campus; et

Attendu que Warren Farrell fait la promotion d'idées misogynes et haineuses sur les femmes et d'idéologies qui font la promotion de l'inégalité des sexes, et conteste l'autonomie physique des femmes, justifie les agressions sexuelles et qualifie le féminisme de mouvement violent; et

Attendu que les étudiantes et étudiants de l'Université de Toronto ont avisé l'administration de l'Université de Toronto de cette situation, lui demandant d'agir en raison de la flagrante violation du Code des droits de la personne de l'Ontario que représentent les idées de Farrell; et

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto a refusé d'agir; et

Attendu qu'en l'absence d'action de l'Université, les étudiantes et étudiants ont réagi en organisant une pétition et une manifestation; et

Attendu que la police a alors été appelée sur le campus et que les officiers ont violemment attaqué et blessé des activistes; et

Attendu que des membres du prétendu groupe de « sensibilisation aux droits des hommes » ont aussi violemment attaqué et blessé des activistes; et

Attendu qu'une étudiante qui s'était exprimée pendant la manifestation est devenue la cible des activistes de « défense des droits des hommes » sur Internet, et ces activistes demandent à des hommes de l'Université de Toronto de la surveiller et de décrire ses gestes sur un blogue qui contient de nombreuses idées haineuses sur les femmes; et

Attendu que, par conséquent, des hommes ont commencé à harceler cette femme et les syndicats étudiants qui la défendent; et

Attendu que ce groupe a indiqué clairement qu'il désire que Farrell fasse une tournée d'autres écoles afin de répandre son message et son idéologie haineuse sur les « droits des hommes »; et

Attendu que ce groupe tente de fonder des sections et des centres de services dans les collèges et universités du Canada; et

Attendu que ces groupes prétendent que leur message est un message d'« égalité », mais qu'il s'agit en fait d'une réponse misogyne, sexiste, cissexiste, hétérosexiste et homophobe à ceux et celles qui défient la position de privilège des cis-mâles dans notre société; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre à l'administration de l'Université de Toronto pour lui demander d'agir afin de protéger ses étudiantes et étudiants contre les discours et gestes haineux et contre la violence et la répression policière; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

**ADOPTÉE**

**2013/01:082 MOTION**

Section 98/Section 97

Attendu que le recours à la prorogation du parlement en pleine session est de plus en plus exploité dans le but d'étouffer l'opposition à des lois, projets de loi et normes juridiques importants et controversés, ainsi que leur discussion, aux divers ordres de gouvernement; et

Attendu que le 15 octobre 2012, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a prorogé la Législature de l'Ontario; et

Attendu que, par conséquent, plus de 70 projets de loi sont morts au feuilleton; et

Attendu que ces projets de loi comprennent la Loi sur la lutte contre l'intimidation et la Loi sur la protection du droit à la participation aux affaires publiques; et

Attendu que la prorogation de la Législature de l'Ontario a eu lieu à un moment où le gouvernement de l'Ontario faisait face à de multiples scandales, dont l'accusation d'outrage au Parlement contre le ministre Chris Bentley, le fiasco du transport aérien d'urgence Ornge, et des négociations collectives ratées; et

Attendu que la prorogation de la Législature de l'Ontario a eu lieu au même moment que la démission du premier ministre McGuinty; et

Attendu qu'il est évident que la prorogation de la Législature de l'Ontario favorise une politique partisane plutôt que le travail de la législature; par conséquent,

Il est résolu de condamner toute tentative en vue de proroger en mi-session les travaux de tout ordre de gouvernement à des fins partisans; et

Il est de plus résolu d'adresser une lettre au premier ministre McGuinty et aux libéraux de l'Ontario pour condamner la prorogation de la Législature de l'Ontario, et recommander vivement aux députées et députés du Parlement provincial de rétablir immédiatement la législature.

**ADOPTÉE**

**2013/01:103**

**MOTION D'URGENCE**

Section 78/Section 54

Attendu que la Ville d'Ottawa a dit à de nombreux étudiants et étudiantes à faible revenu des cycles supérieurs de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa qu'elle leur refusait le droit de faire une demande pour la subvention de la ville pour la garde d'enfants.

Attendu que la ville a dit qu'elle ne fournirait plus de subventions pour la garde d'enfants aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à compter de mai 2013; et

Attendu que la Ville d'Ottawa dit qu'elle accordera la priorité aux étudiantes et étudiants de premier cycle lors du processus de sélection pour l'octroi des subventions; et

Attendu que la garde d'enfants à prix abordable est un élément important d'accessibilité aux études pour les parents étudiants, et que l'impossibilité d'accéder aux services de garderie peut augmenter le taux de décrochage et le temps d'achèvement, et favoriser l'utilisation de services de garderie aux conditions dangereuses; par conséquent,

Il est résolu d'écrire une lettre de solidarité au maire et aux conseillères et conseillers municipaux de la ville d'Ottawa condamnant cette politique et demandant son abrogation, et d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires; et

Il est de plus résolu d'écrire une lettre au ministère de la Formation et des Collèges et Universités lui demandant de confirmer que les étudiantes et étudiants à faible revenu des cycles supérieurs ne seront pas exclus d'aucun programme de subventions pour la garde d'enfants dans la province de l'Ontario, et d'encourager les sections locales à écrire des lettres similaires.

**ADOPTÉE**

**2013/01:104 MOTION D'URGENCE**

Section 24/Section 92

Il est résolu d'appuyer la journée d'action du 28 janvier de la campagne « Idle No More » (Jamais plus l'inaction).

Le délégué de la section 85 Sean Maguire s'abstient de participer aux discussions concernant cette motion.

**2013/01:104 ADOPTÉE**

**2013/01:105 MOTION**

Section 68/Section 24

Il est résolu d'accepter le rapport du Comité des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET DES SERVICES**

Le représentant de l'Ontario à l'Exécutif national, Toby Whitfield, présente le rapport au nom du comité.

**2013/01:018 MOTION**

Section 68/Section 97

Attendu qu'il y a plus de 300 000 membres de la Fédération dans la province de l'Ontario; et

Attendu que la Fédération a un lien avec les membres individuels et qu'elle devrait donc œuvrer pour s'assurer que les décisions démocratiques prises pendant les plénières de clôture leur soient accessibles; et

Attendu que les motions adoptées par la Fédération sont importantes pour informer les membres de la direction de la Fédération; et

Attendu que le processus de discussion et de débat par lequel les motions doivent passer se solde souvent par de longues propositions de modification, dont plusieurs ne se rendent pas à la version finale, si elle est adoptée; et

Attendu que le vote final sur les motions individuelles reflète ces discussions et présente la position de la Fédération dans un format clair, concis et accessible; et

Attendu que le résumé du procès-verbal fournit l'information nécessaire pour voir les motions finales telles qu'adoptées par les assemblées générales de la Fédération; et

Attendu que les membres devraient avoir accès aux résumés des vérificateurs-comptables afin de comprendre les finances de la Fédération; et

Attendu que la publication des résumés des procès-verbaux et des vérificateurs-comptables aiderait à garder les membres informés au sujet de la direction des campagnes et des services de la Fédération; par conséquent,

Il est résolu de publier les résumés des procès-verbaux des assemblées générales et les résumés des vérificateurs-comptables sur le site Web de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario.

**2013/01:106 MOTION DE MODIFICATION**

Section 97/Section 27

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:018 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu d'afficher les résumés ainsi que l'intégralité du texte des procès-verbaux des assemblées générales et les résumés des vérificateurs-comptables sur le site Web de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario. »

**REJETÉE**

**2013/01:107 MOTION DE MODIFICATION**

Section 85/Section 27

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:018 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu d'afficher les résumés des procès-verbaux des assemblées générales et l'audit annuel approuvé sur le site Web de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario. »

**REJETÉE**

**2013/01:018 ADOPTÉE**

**2013/01:024 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES DE FONCTIONNEMENT**

Section 27/Section 97

Attendu que la création et le parrainage de groupes de défense sont devenus une tactique de choix utilisée par des entreprises espérant créer un appui de masse, ou l'apparence d'un appui de masse, de leurs intérêts financiers; et

Attendu que de tels groupes de défense sont essentiellement des campagnes de marketing savamment déguisées; et

Attendu que la Fédération s'engage envers la justice sociale et la justice économique et que ces engagements sont largement incompatibles avec les campagnes parrainées par des entreprises; par conséquent,

Il est résolu de modifier la politique de fonctionnement sur le Travail de coalition pour y ajouter ce qui suit :

La Fédération doit s'abstenir de travailler en coalition avec des organisations dont les objectifs et le financement représentent, ou peuvent être raisonnablement soupçonnés de représenter, un conflit d'intérêts économiques et sociaux.

**2013/01:108 MOTION DE RENVOI**

Section 68/Section 98

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:024 au Comité exécutif.

**ADOPTÉE**

**2013/01:109 MOTION DE MODIFICATION**

Section 97/Section 85

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:108 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:024 au Comité exécutif pour présentation à l'Assemblée générale annuelle de 2013. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:024 RENVOYÉE**

**2013/01:028 MOTION**

Section 27/Section 97

Attendu que les ressources en ligne constituent maintenant le principal moyen par lequel on diffuse de l'information; et



Attendu qu'un accès facile aux délais de présentation des motions permettrait aux membres ordinaires de la Fédération de planifier à l'avance et de faire part de leurs besoins aux représentantes et représentants de leur syndicat étudiant, pour que celui-ci apporte à son tour ces motions à la Fédération; par conséquent,

Il est résolu d'afficher sur le site Web de la Fédération les délais de présentation des motions pour les prochaines assemblées générales.

**REJETÉE**

**2013/01:044**

**MOTION**

Section 99/Section 97

Attendu que la structure de la Fédération inclut des groupes modulaires dans le but de fournir des lieux sûrs pour la discussion des motions et des problèmes liés à l'identité; et

Attendu que le groupe modulaire des femmes fournit un lieu sûr où les femmes peuvent discuter de problèmes et des motions; et

Attendu que le groupe modulaire des queers fournit un lieu sûr où les étudiantes et étudiants queers peuvent discuter de problèmes liés historiquement à l'orientation sexuelle; et

Attendu que l'orientation et l'identité sexuelles sont souvent jumelées, mais requièrent un espace distinct pour la représentation et pour la discussion; par conséquent,

Il est résolu d'étudier la possibilité de créer un groupe modulaire en fonction du sexe pour les personnes qui s'identifient (entre autres) comme étant trans\*, ou sexuellement non-conformistes, ou ayant une sexualité queer.

**ADOPTÉE**

**2013/01:054**

**MOTION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**

Section 110/Section 97

Attendu qu'il y a très peu de discussion au sein de la Fédération à l'heure actuelle sur les questions touchant les personnes ainsi que les étudiantes et étudiants démunis, sans-abri et appauvris en Ontario; et

Attendu que le gouvernement de l'Ontario continue de sabrer dans les programmes d'aide sociale, et ce, en dépit des actions directes de groupes comme l'Ontario Coalition Against Poverty; et

Attendu que la Fédération défend déjà avec fermeté le droit à l'éducation et l'importance d'en assurer l'accessibilité; et

Attendu que nombre d'étudiantes et d'étudiants en Ontario devant faire des sacrifices personnels et financiers pour poursuivre des études postsecondaires dépendent de ces services; et

Attendu qu'aucun cadre n'est actuellement prévu durant les réunions de la Fédération pour permettre aux étudiantes et étudiants de discuter de ces questions; par conséquent,

Il est résolu de modifier l'appellation du « Groupe modulaire des étudiantes et étudiants à temps partiel et des étudiantes et étudiants adultes » au « Groupe modulaire des étudiantes et étudiants adultes, à temps partiel et à faible revenu » afin de faciliter ces discussions.

**REJETÉE**

**2013/01:074**

**MOTION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**

Section 19/Section 97

Attendu que l'appellation courante de l'Association modulaire des étudiantes et étudiants handicapés est de nature exclusive et ne tient pas compte de la diversité de la collectivité; et

Attendu que le libellé courant pourrait être modifié afin de refléter la diversité de la collectivité; par conséquent,

Il est résolu de modifier l'appellation de l'Association modulaire des étudiantes et étudiants handicapés à l'Association modulaire des étudiantes et étudiants handicapés, sourds et atteints de maladie mentale; et

Il est de plus résolu d'apporter les modifications appropriées au Règlement VII afin de répondre convenablement à l'intention exprimée dans la clause ci-dessus.

**2013/01:110 MOTION DE REPORT**

Section 97/Section 98

Il est résolu de renvoyer la motion 2013/01:074 à l'Assemblée générale annuelle d'août 2013.

**ADOPTÉE**

**2013/01:110 REPORTÉE**

**2013/01:111 MOTION**

Section 54/Section 109

Il est résolu d'accepter le rapport du Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

**2013/01:112 MOTION**

Section 41/Section 19

Il est résolu de suspendre la séance pendant 30 minutes.

**ADOPTÉE**

12:42 : La séance est suspendue.

13 h 15 : La séance reprend.

**7. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION ET D'ÉLABORATION DES POLITIQUES**

Le recherchiste de l'Ontario, Michael Yam, présente le rapport au nom du comité.

**2013/01:014 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT**

Section 68/Section 97

Il est résolu de modifier la politique sur les questions d'intérêts intitulée « Les agressions sexuelles et les autres formes de violence faites aux femmes sur les campus » pour qu'elle soit rédigée comme suit :

**AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONTRE LES FEMMES SUR LES CAMPUS**

**Préambule**

Lorsque des femmes sont agressées sexuellement ou subissent de la violence dans des établissements d'enseignement postsecondaire, il est de la responsabilité de la communauté du campus de fournir un environnement sécuritaire qui n'exclut personne, en offrant de l'appui à la survivante, au survivant ou aux survivantes et survivants, et en œuvrant pour éliminer les causes des agressions sexuelles et de la violence faite aux femmes. Trop souvent, les établissements d'enseignement postsecondaire ont publiquement minimisé l'importance des incidents de violence sexuelle sur leur campus dans le but de protéger la réputation de l'établissement. Ces efforts nuisent à la capacité de la communauté du campus de dialoguer de façon

significative et ouverte afin de trouver des solutions à la violence sexuelle sur leur campus. Les pratiques et les politiques institutionnelles qui accordent la priorité à l'éducation et qui reconnaissent la diversité des expériences sont essentielles pour mettre un terme à la discrimination et à la violence. Ces politiques et pratiques devraient être fondées sur la reconnaissance du sexisme et de la misogynie comme mécanismes d'oppression. Le sexisme et la misogynie sont exacerbés par le racisme, le classisme, l'homophobie, le capacitisme et un éventail d'expériences qui exercent une influence sur la façon dont toutes les femmes réagissent au traumatisme de la violence sexuelle.

Dans certains cas de violence sexuelle, la réponse de l'établissement ou de la police a été d'utiliser des représentations visuelles de présumés coupables aux traits racialisés. Ce type de réponses sert à cibler les groupes racialisés au lieu de fournir de l'information valable, comme l'âge, la taille et le comportement pour aider à identifier le coupable. Pour traiter de la question de la violence sexuelle dans les campus, il est important également que les établissements reconnaissent que la plupart des personnes qui commettent des crimes de violence sexuelle sont connues de leur victime et ne sont pas des « étrangers » de l'extérieur du campus. Certains avis de violence sexuelle de la part de l'établissement et de la police mettent également en évidence des précautions personnelles en tant que mesures préventives contre la violence. Il est important de reconnaître qu'accorder la priorité aux mesures préventives personnelles peut promouvoir une culture d'imputation de blâme à la victime, puisque la responsabilité revient aux femmes de voir à leur sécurité.

Il est important également que les établissements informent la communauté du campus de l'évolution des enquêtes en temps opportun pour que les étudiantes et étudiants ne continuent pas d'avoir peur.

### **Politique**

La Fédération appuie :

- Une vérification régulière des mesures de sécurité. Ces vérifications devraient être effectuées annuellement. Elles doivent être dirigées par la communauté et doivent examiner les questions de sécurité de façon holistique. Les vérifications de sécurité doivent également comprendre des zones sûres, incluant sans toutefois s'y limiter l'environnement social, les services de sécurité et l'environnement physique;
- Des comités de sécurité présents sur le campus, dont le mandat est d'améliorer la sécurité et de mettre en œuvre les recommandations découlant des vérifications. Ces comités devraient être constitués de représentantes et représentants de l'établissement, des syndicats étudiants, des groupes étudiants, des groupes marginalisés, des associations de professeurs et des syndicats du personnel;
- Des mécanismes de signalement des incidents qui respectent les droits et les décisions des survivantes, qui font la promotion de la sécurité sur le campus et qui informent la communauté des risques immédiats;
- Une augmentation du financement et des ressources pour les services de santé et de counseling sur le campus, dont des services d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de violence et des initiatives de sensibilisation du public pour mettre fin au sexisme et à la violence sexuelle;
- Des séances de sensibilisation à la diversité et à l'égalité des sexes dans le cadre de la formation du personnel et du perfectionnement professionnel du corps enseignant, surtout pour ceux et celles qui travaillent dans le domaine de la sécurité et des services de première ligne;
- Des services d'accompagnement financés adéquatement par l'établissement;

- La mise en place de processus de signalement des cas de violence sexuelle sur le campus, en collaboration avec l'administration de l'université ou du collège, le syndicat étudiant, les associations de professeures et professeurs, les syndicats de personnel et les centres locaux d'aides aux victimes d'agression sexuelle et de viol;
- Des politiques et pratiques institutionnelles qui reconnaissent l'importance des mesures de sécurité sur le campus, tout en faisant la promotion de l'éducation, de la sensibilisation et de la responsabilité, dans le but d'éliminer le sexisme, la violence sexuelle, la violence basée sur le sexe, et toutes les formes d'oppression qui existent dans les établissements d'enseignement postsecondaire;
- Des politiques et pratiques institutionnelles en matière de sécurité qui reconnaissent le fait que la majorité des agressions sexuelles sont perpétrées par des connaissances;
- Des services de soutien aux victimes d'agression sexuelle gérés par les étudiantes et étudiants qui comprennent, entre autres, le soutien moral, des activités d'extension et des campagnes de sensibilisation;
- Les groupes communautaires qui contestent les diverses formes d'oppression, dont, entre autres, l'homophobie, la transphobie, le racisme, le sexisme et le capacitisme;
- Les services commémoratifs publics à la mémoire des victimes et des survivantes et survivants de violence liée au genre de la personne, et incluant les femmes autochtones disparues et assassinées, les femmes trans et les femmes racialisées;
- Les initiatives étudiantes qui font la promotion du consentement et des relations saines;
- Les initiatives pour la promotion d'un comportement de témoin prosocial;
- La création au sein de l'établissement d'un environnement social et de politiques qui assurent un espace sûr où les survivantes et survivants puissent se sentir plus en confiance et demander de l'aide ou signaler un incident de violence sexuelle.

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

- Les systèmes de signalement d'incident qui utilisent des images et des croquis des présumés agresseurs qui renforcent le profilage racial;
- Les initiatives technologiques de sécurité qui favorisent la surveillance au détriment de la sensibilisation et de la responsabilisation de la collectivité;
- Les mesures de sécurité qui ont recours à une présence policière de l'extérieur;
- La perpétuation de la mentalité de « l'étranger dangereux »;
- Les campagnes qui confient aux femmes la responsabilité de prévenir la violence sexuelle;
- La promotion d'une culture du viol par des propos ou des actes qui minimisent, permettent ou tolèrent toute forme de violence sexuelle;
- Les groupes qui cherchent à contester les idéologies d'équité entre les femmes et les hommes, l'intégrité physique des femmes et qui dénoncent le travail du féminisme et du mouvement féminin. Souvent, ces groupes agissent sous le couvert de groupes de « sensibilisation des hommes ».

**2013/01:113 MOTION DE MODIFICATION**

Section 19/Section 68

Il est résolu de modifier le 11<sup>e</sup> point sous « La Fédération appuie » dans la motion 2013/01:014 pour qu'il soit rédigé comme suit :

“- « Les groupes sur les campus et dans les communautés qui contestent les diverses formes d’oppression, dont, entre autres, l’homophobie, la transphobie, le racisme, le sexisme et le capacitisme; »

**ADOPTÉE**

**2013/01:114 MOTION DE MODIFICATION**

Section 82/Section 19

Il est résolu de modifier le 13<sup>e</sup> point sous « La Fédération appuie » dans la motion 2013/01:014 pour qu’il soit rédigé comme suit :

“- « Les initiatives sous le contrôle des étudiantes et étudiants qui font la promotion du consentement et des relations saines; »

**ADOPTÉE**

**2013/01:115 MOTION DE MODIFICATION**

Section 19/Section 97

Il est résolu de modifier le 7<sup>e</sup> point sous « La Fédération s’oppose » dans la motion 2013/01:014 pour qu’il soit rédigé comme suit :

“- « Les groupes qui s’attaquent aux principes d’équité entre les femmes et les hommes et de l’autonomie physique des femmes, et qui dénoncent, représentent fausement ou font campagne contre le travail du féminisme et du mouvement féminin. Souvent, ces groupes agissent sous le couvert de groupes de ‘sensibilisation des hommes’ ou de ‘droits des hommes’. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:116 MOTION DE MODIFICATION**

Section 19/Section 32

Il est résolu d’ajouter un nouveau point sous « La Fédération s’oppose » dans la motion 2013/01:014, qui sera rédigé comme suit :

“- « La cooptation d’initiatives qui visent à faire la promotion du consentement et des relations saines de façons qui vont à l’encontre des intérêts des étudiantes et étudiants. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:014 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:016 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D’INTÉRÊT**

Section 68/Section 97

Il est résolu de remplacer la politique sur les questions d’intérêt « Durabilité de l’environnement » par ce qui suit :

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**

**Préambule**

Le changement climatique constitue l’un des principaux défis et une menace majeure pour l’humanité. Les émissions accrues de gaz à effet de serre ont fait hausser la moyenne des températures partout dans le monde, intensifiant la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles, contribuant à une élévation du niveau des mers, et causant la sécheresse, la famine et des inondations autour du globe. Les effets de la dégradation écologique sont particulièrement ressentis dans les collectivités de l’hémisphère Sud, qui ne sont que peu ou pas responsables du changement climatique imminent. L’avenir même de la vie sur la Terre est en jeu, mais les

dirigeants du monde n'ont pas voulu ou n'ont pas su parvenir à une entente pratique sur la façon de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

La concentration de gaz dans l'atmosphère est mesurée en parties par million (ppm), ce qui détermine également le rapport entre le dioxyde de carbone et les autres gaz. Jusqu'à l'arrivée de la révolution industrielle, l'atmosphère de la Terre contenait environ 275 parties par million, ce qui permettait aux gaz importants de se dissiper et gardait la Terre assez chaude pour rendre la vie possible et durable. En 2012, l'atmosphère de la Terre contient 392 parties par million, et les scientifiques nous avertissent que la planète doit se situer en deçà de 350 parties par million pour continuer d'assurer la vie sur la planète. Des scientifiques de dizaines de pays et des agences nationales, régionales et internationales, dont les Nations Unies, ont tous sonné l'alarme quant au changement climatique, annonçant que faute de mesures promptes, la planète court le risque d'une catastrophe écologique massive.

Depuis le début du millénaire, le Canada est devenu l'un des pires pollueurs de la planète. Après avoir abandonné le Protocole de Kyoto, le gouvernement fédéral a amorcé une massive expansion du projet toxique des sables bitumineux dans le Nord de l'Alberta, et a forcé l'empiètement sur les terres souveraines des peuples autochtones, ce qui a causé une forte hausse du cancer et d'autres maladies dans les régions avoisinantes du projet. Le Canada n'a cessé de miner les initiatives internationales en vue de réduire les émissions de carbone, tel qu'en 2007, lorsqu'il a bloqué une résolution du Commonwealth contraignant les pays industrialisés à des objectifs de réduction d'émissions. Les propositions pour l'expansion des pipelines de pétrole et de gaz à travers la fragile étendue sauvage du Nord de la Colombie-Britannique en 2012 démontrent encore davantage le mépris flagrant du gouvernement pour la santé écologique du pays et de la planète.

La Fédération croit fermement qu'une génération formée dans des collèges et universités publics accessibles et à prix abordable pourrait renverser la tendance du changement climatique avant qu'il ne soit trop tard. La Fédération est solidaire des étudiantes, étudiants, du personnel et des corps enseignants, des scientifiques, des chercheuses et chercheurs, des hommes et des femmes politiques, des communautés autochtones, des activistes et des personnes inquiètes partout dans le monde qui œuvrent inlassablement au renversement des effets du changement climatique et à la construction de collectivités durables, inclusives et ouvertes.

### **Politique**

La Fédération appuie :

- Les initiatives locales, provinciales, nationales, régionales et internationales en vue de ralentir le changement climatique par l'investissement dans des mécanismes de production d'énergies renouvelables et par l'élimination progressive de la consommation de combustibles fossiles;
- Les accords internationaux qui encouragent la collaboration entre les pays et les régions qui vise à réduire les émissions de dioxyde de carbone et effectuer une transition vers des économies durables;
- L'expansion massive d'un réseau de transport en commun abordable et accessible à l'aide d'une stratégie nationale de transport qui décourage la dépendance à l'égard des automobiles pour le transport personnel;
- L'introduction de tarifs de subventionnement associés à des mesures incitatives pour la rénovation de domiciles et d'entreprises qui produiraient de l'énergie renouvelable et assureraient leur propre chauffage;
- Les investissements dans les programmes d'éducation postsecondaire et de recherche publics qui évaluent les défis posés par le changement climatique et proposent des solutions pratiques;

- La transition vers une économie verte axée sur la production localisée et un secteur manufacturier durable;
- La mobilisation populaire et la désobéissance civile ayant pour but de freiner l'expansion de projets nocifs pour l'environnement et de favoriser l'évolution de la politique publique sur le changement climatique, l'énergie, les déchets et l'environnement; et
- Les coalitions à participation large composées de syndicats étudiants et ouvriers, de communautés autochtones, de scientifiques et de chercheuses et chercheurs et d'autres communautés mises sur pied pour contester le déni du changement climatique et l'influence des entreprises du secteur des ressources naturelles sur la politique publique.

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

- La dépendance continue vis-à-vis des combustibles fossiles pour la génération d'énergie;
- L'influence des entreprises d'extraction de pétrole, de gaz et d'autres ressources naturelles sur la politique publique et sur les gouvernements d'ordre municipal, provincial, national, régional ou international;
- L'exigence injuste visant à faire payer les pays de l'hémisphère Sud les mêmes coûts associés à la prévention et au rétablissement du changement climatique que ceux des pays industrialisés de l'hémisphère Nord;
- Les projets d'extraction des ressources naturelles nocifs pour l'environnement tels que les sables bitumineux qui polluent l'environnement, qui empiètent sur la souveraineté des communautés autochtones et qui entraînent des préjudices personnels, sociaux, environnementaux et économiques aux personnes qui vivent et travaillent sur ces sites d'extraction ou à proximité;
- Les projets de ressources naturelles qui déplacent des communautés autochtones de leurs terres souveraines et de leurs collectivités;
- Des compressions de la science publique et des initiatives de recherche qui ont pour but d'examiner la santé écologique, le changement climatique et les retombées des combustibles fossiles; et
- Le musellement des scientifiques, des fonctionnaires, des politiciennes et des politiciens qui souhaitent parler de la santé écologique de la planète. »

**2013/01:117 MOTION DE MODIFICATION**

Section 84/Section 68

Il est résolu de modifier le 4<sup>e</sup> paragraphe du préambule de la motion 2013/01:016 pour qu'il soit rédigé comme suit :

« La Fédération croit fermement que les collèges et universités publics accessibles et à prix abordable peuvent jouer un rôle dans notre société en fournissant de la recherche et une éducation qui renverseraient la tendance du changement climatique avant qu'il ne soit trop tard. La Fédération est solidaire des étudiantes, étudiants, du personnel et des corps enseignants, des scientifiques, des chercheuses et chercheurs, des hommes et des femmes politiques, des communautés autochtones, des activistes et des personnes inquiètes partout dans le monde qui œuvrent inlassablement au renversement des effets du changement climatique et à la construction de collectivités durables, inclusives et ouvertes. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:118 MOTION DE MODIFICATION**

Section 54/Section 19

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:016 en ajoutant ce qui suit à la section « La Fédération appuie » :

- “- Des groupes qui travaillent à l’intérieur de cadres de justice environnementale;
- De la recherche et un enseignement qui enquêtent et qui font rapport sur la distribution disproportionnée des risques environnementaux dans les communautés à faible revenu, racialisées, autochtones, et autrement marginalisées. »

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:N05 en ajoutant le point suivant à la section « La Fédération s’oppose » :

- “- Les forces sociales, politiques et économiques qui dictent la distribution disproportionnée des risques environnementaux dans les communautés à faible revenu, racialisées, autochtones, et autrement marginalisées. »

**ADOPTÉE**

**2013/01:119 MOTION DE MODIFICATION**

Section 92/Section 84

Il est résolu d’ajouter un nouveau point sous « La Fédération s’oppose » dans la motion 2013/01:016, qui sera rédigé comme suit :

- “- Les initiatives public-privé de financement de la recherche proposées par les grandes entreprises d’exploitation pétrolières et gazières ou d’autres ressources naturelles qui font avancer les intérêts de celles-ci et qui nuisent à la liberté universitaire; »

**ADOPTÉE**

**2013/01:016 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:036 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D’INTÉRÊT**

Section 24/Section 97

Attendu que la politique de la Fédération sur la Commercialisation de la recherche n’a pas été mise à jour depuis 2004; par conséquent,

Il est résolu de modifier le troisième paragraphe du préambule de la politique sur la Commercialisation de la recherche pour qu’il soit rédigé comme suit :

Les professeurs partout dans le monde et au Canada reconnaissent les conséquences néfastes de la commercialisation de la recherche publique. L’Association canadienne des professeurs et professeurs d’université (ACPPU) s’engage à préserver et à soutenir l’intégrité de la recherche universitaire et fait campagne pour défendre la liberté des chercheuses et chercheurs universitaires dans la poursuite de leur travail. L’ACPPU s’oppose aux tentatives de grandes entreprises ou d’autres bailleurs de fonds de taire les résultats de recherche universitaire qu’ils trouvent inacceptables; et »

Il est de plus résolu d’ajouter ce qui suit à la fin du préambule :

« La mise sur pied et le développement de « pépinières » dans les établissements postsecondaires sont typiquement appuyées par les gouvernements et menacent l’intégrité de la recherche.

Ces pépinières, qui se présentent comme des centres de mentorat à l’entrepreneuriat pour étudiantes et étudiants, sont des leviers supplémentaires permettant aux établissements d’obtenir des fonds privés. Par conséquent, les fonds publics et



l'espace sur le campus accordés à la mise sur pied de ces pépinières représentent une subvention pour les entreprises privées qui profitent énormément des compétences des étudiantes et étudiants; et

Il est de plus résolu d'ajouter ce qui suit à la section « La Fédération s'oppose » :

“ - Le subventionnement des pépinières d'entreprises privées par les collèges et universités publics. »

**2013/01:120 MOTION DE MODIFICATION**

Section 84/Section 19

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:036 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

Il est résolu de supprimer le troisième paragraphe du préambule de la politique sur la Commercialisation de la recherche.

**ADOPTÉE**

**2013/01:036 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:038 MOTION DE MODIFICATION DES POLITIQUES SUR LES QUESTIONS D'INTÉRÊT**

Section 24/Section 97

Attendu que la présence de « groupes de sensibilisation aux droits des hommes » a augmenté sur les campus de l'Ontario et ailleurs dans le pays; et

Attendu que ces groupes fournissent un environnement propice à la manifestation et à la perpétuation du sexisme, du patriarcat et de la misogynie sur les campus, et que ceux-ci devraient être des lieux (plus) sûrs pour les étudiantes et étudiants; et

Attendu que ces groupes font la promotion d'idées misogynes et haineuses sur les femmes et d'idéologies qui font la promotion de l'inégalité des sexes, et contestent l'autonomie physique des femmes, justifient les agressions sexuelles et qualifient le féminisme de mouvement violent; et

Attendu que ces groupes prétendent que leur message est un message d'« égalité », mais qu'il s'agit en fait d'une réponse misogyne, sexiste, cissexiste, hétérosexiste et homophobe à ceux et celles qui défient la position de privilège des cis-mâles dans notre société; et

Attendu que ces « groupes de sensibilisation aux droits des hommes » tentent de fonder des sections et des centres de services dans les collèges et universités du Canada; et

Attendu qu'un « groupe de sensibilisation aux droits des hommes » de l'Université de Toronto a tenu une réunion récemment qui a fait l'objet de protestations de la part de femmes et de leurs alliés, ce qui a provoqué un barrage de menaces et d'attaques contre plusieurs femmes sur le campus et contre le syndicat étudiant qui a participé aux protestations contre ce groupe et ses réunions; par conséquent,

Il est résolu de modifier la politique sur les questions d'intérêts portant sur « Les agressions sexuelles et les autres formes de violence faites aux femmes sur les campus » pour y ajouter ce qui suit à la section « La Fédération s'oppose »:

- “ - Les groupes, réunions ou activités qui ont pour but de faire peur, d'intimider ou de cibler les étudiantes sur le campus; et
- Le refus des administrations de collèges ou d'universités de répondre aux demandes de soutien et de protection publique pour les étudiantes qui sont menacées, suivies ou attaquées sur le campus. »

**2013/01:121 MOTION DE MODIFICATION**

Section 84/Section 68

Il est résolu de modifier la motion 2013/01:038 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

“ - Les campagnes, forums, groupes, réunions ou activités qui ont pour but de faire peur, d'intimider ou de cibler les étudiantes sur le campus.»

**ADOPTÉE**

**2013/01:036 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**2013/01:122 MOTION**

Section 82/Section 78

Il est résolu d'accepter le rapport du Comité de révision et d'élaboration des politiques.

**ADOPTÉE**

**8. PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LES ÉLECTIONS**

Le directeur du scrutin, Brent Farrington, présente le rapport sur les élections.

**2013/01:123 MOTION**

Section 78/Section 41

Il est résolu de ratifier Alastair Woods à titre de président pour le mandat de 2013-2014.

**ADOPTÉE**

**2013/01:124 MOTION**

Section 32/Section 102

Il est résolu de ratifier Anna Goldfinch à titre de représentante à l'Exécutif national pour le mandat de 2013-2014.

Il est de plus résolu de présenter le nom d'Anna Goldfinch au Comité de mise en candidature pour sa ratification à titre de représentante à l'Exécutif national à l'Assemblée générale nationale de mai 2013.

**ADOPTÉE**

**2013/01:125 MOTION**

Section 92/Section 98

Il est résolu de ratifier Guled Arale à titre de trésorier pour le mandat de 2013-2014.

**ADOPTÉE**

**2013/01:126 MOTION**

Section 85/Section 84

Il est résolu de ratifier Michael Taylor à titre de vice-président du Caucus ontarien des 2e et 3e cycles pour le reste du mandat de 2012-2013.

**ADOPTÉE**

**2013/01:127 MOTION**

Section 32/Section 109

Il est résolu de détruire les bulletins de vote.

**ADOPTÉE**

**2013/01:128 MOTION**

Section 110/Section 92

Il est résolu d'accepter le rapport du directeur du scrutin.

**ADOPTÉE**

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2013/01:129 MOTION**

Section 85/Section 41

Il est résolu de lever la séance plénière.

**ADOPTÉE**

13 h 52 : La séance est levée.



## **Présences**

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### **DÉLÉGATIONS**

#### **Section 19**

##### **University of Toronto Graduate Students' Union**

Jason Dumalie  
Brad Evoy  
Ashleigh Ingle  
Erin Oldynski  
Michelle St-Amour

#### **Section 24**

##### **Ryerson Students' Union**

Rodney Diverlus  
Gilary Massa  
Andrew McAllister  
Melissa Palermo

#### **Section 25**

##### **Ontario College of Art and Design Student Union**

Lauren Hunter

#### **Section 27**

##### **Queen's University Society of Graduate and Professional Students**

Anne-Marie Grondin  
Matt Shultz

#### **Section 32**

##### **Lakehead University Students' Union**

Rimaz Abakar  
Jackie Alto  
Adrian Arts  
Daniel Bacsa  
Tim Bevand  
Emma Brightwell  
Li Kang

#### **Section 41**

##### **Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa**

Adam Gilani  
Amy Hammett  
Liz Kessler  
Emily Niles  
Anne-Marie Roy

#### **Section 47**

##### **University of Western Ontario Society of Graduate Students**

Eric Lohman  
Michael Taylor

#### **Section 48**

##### **University of Windsor Graduate Students' Society**

Numanul Hoque Subhani

#### **Section 49**

##### **University of Windsor Students' Alliance**

Mohammad Akbar  
Priya Das  
Mohamad El-Cheikh  
Fouad Nader  
Omar Shahid  
Hossam Sleiman  
Hussein Zarif

## **Page 2 – Présences**

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### **Section 54**

#### **University of Guelph Central Student Association**

Drew Garvie  
Deaglan McManus  
Dominica McPherson  
Joshua Ofori-Darko

### **Section 68**

#### **Fédération des étudiantes et étudiants de York**

Rob Cerjanec  
Mohamad Hneinou  
Vanessa Hunt  
Safiyah Husein  
Hamid Osman  
Jessica Thyriar  
Alastair Woods

### **Section 78**

#### **Carleton University Graduate Students' Association**

Justine De Jaegher  
Anna Goldfinch  
Lauren Montgomery

### **Section 82**

#### **Algoma University Students' Union**

Phillip Carmichael  
Kaitlyn Teller

### **Section 84**

#### **York University Graduate Students' Association**

Carolyn Hibbs

### **Section 85**

#### **Association étudiante de l'Université Saint-Paul**

Sean Maguire

### **Section 92**

#### **Student Association of George Brown College**

Mohammad Aumeer  
Chris Bourque  
Nikhil Gulati  
Julia Mackenzie  
Hally Raquena-Silva  
Kyle Rodgers  
Jennifer Sabila  
Coty Zachariah

### **Section 97**

#### **Association of Part-Time Undergraduate Students of the University of Toronto**

Jessica Denyer  
Susan Froom  
Asad Jamal

### **Section 98**

#### **University of Toronto Students' Union**

Noor Baig  
Abigail Cudjoe  
Sandy Hudson

Eric Jadidzadeh  
Munib Sajjad  
Corey Scott  
Shaun Shepherd

**Section 99**

**Scarborough Campus Students' Union**

Guled Arale  
Amir Bashir  
Mitra Fakhrashrafi  
Kavita Siewrattan  
Sarah Worku

**Section 102**

**Brock Graduate Students' Association**

Brandon Garib

**Section 104**

**Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne**

Victoria Cameron

**Section 105**

**Continuing Education Students' Association of Ryerson**

Markus Hardwood-Jones

**Section 106**

**Organization of Part-Time University Students, University of Windsor**

Ranya Nassereddine

**Section 107**

**Association étudiante de La Cité collégiale**

Mireille Al-Kadi  
Roch Séguin  
Zoée St. Amand

**Section 109**

**University of Toronto at Mississauga Students' Union**

Nausheen Adam  
Zoe Adesina  
Iman Baldiwala  
Grace Guo  
Raymond Noronha  
Ro'a Saafan  
Andrew Ursel

**Section 110**

**Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne**

Menal Mehari

## **Page 4 – Présences**

Assemblée générale semestrielle · Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario  
Du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013 – Markham (Ontario)

---

### **PRINCIPAUX REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DES CAUCUS**

#### **Présidente ou président**

Sarah Jayne King

#### **Représentante ou représentant à l'Exécutif national**

Toby Whitfield

#### **Trésorière ou trésorier**

Désirée Lamoureux

#### **Président du Caucus ontarien des 2e et 3e cycles**

Brendan Lehman

### **MEMBRES DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**

#### **Vice-présidente nationale**

Jessica McCormick

### **PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION**

#### **Coordonnatrice des communications et des relations avec le gouvernement**

Kaley Kennedy

#### **Coordonnatrice/EUR des finances**

Jennifer Stacey

#### **Coordonnateur des affaires internes**

Ashkon Hashemi

#### **Organisateur**

Jeremy Salter

#### **Coordonnateur national des affaires internes**

Brent Farrington

#### **Agente de développement du Nord**

Christine Bourque

#### **Rechercheur**

Michael Yam

#### **Coordonnatrice des services**

Hildah Otieno